

**Zeitschrift:** Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht  
**Herausgeber:** Service archéologique cantonal  
**Band:** - (1980-1982)

**Artikel:** Moyen Âge et époque indéterminées = Mittelalter und nicht bestimmbare Zeit  
**Autor:** Dubuis, Bertrand  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-388906>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**400 – époques récentes**

Au cours des dernières années, l'archéologie du Moyen Âge, tant négligée autrefois, s'est fortement développée. Des fouilles systématiques lors de la restauration de nombreuses églises dans les cantons de Genève, Vaud et Berne ont apporté de précieux renseignements sur le début du christianisme et les premières églises dans ces régions.

Dans le canton de Fribourg, un grand retard a été pris, et l'archéologie du Moyen Âge n'en est qu'à ses tout premiers pas. Nous étions débordés par les découvertes pré- et protohistoriques et comblés par les découvertes de nécropoles du haut Moyen Âge qui, situées sur le tracé des autoroutes, ont pu être explorées entièrement, telles que Ried/Mühlehölzli, Riaz/Tronche-Bélon, Vuippens/La Palaz et Gumevens/Sus Fey.

Mais actuellement, la nécessité d'augmenter les efforts dans le domaine de l'archéologie du Moyen Âge s'impose d'une manière catégorique. Si le canton de Fribourg ne veut pas rester une surface blanche sur la carte de répartition des premières églises de la Suisse occidentale, des fouilles archéologiques doivent être prévues et effectuées systématiquement lors de chaque restauration d'église ; s'il ne veut pas perdre un riche patrimoine du Moyen Âge encore en place dans sa capitale, des relevés et des études archéologiques doivent être faits avant et pendant la restauration des maisons de la Vieille-Ville, et avant tout, de leurs caves.

Il sera également nécessaire de surveiller chaque excavation dans les rues et sur les places du Vieux-Fribourg car la pose du gazoduc le long de la cathédrale dans la rue du Pont-Suspendu a bien démontré qu'il restait une grande richesse de vestiges archéologiques conservés dans le sol, et dont l'exploration systématique pourrait apporter une meilleure connaissance des origines de la ville de Fribourg.

Durant la période de 1978 à 1982, cette exploration a timidement commencé. Les petites interventions seront présentées dans ce rapport, tandis que les rapports plus volumineux des fouilles effectuées dans les églises seront présentés dans des cahiers séparés. Un cahier est prévu pour les fouilles dans les églises de Bellegarde, Berlens, Grangettes et Riaz, un autre pour la Chapelle Notre-Dame de Compassion à Domdidier.

**400–Neuzeit**

Im Verlaufe der letzten Jahre nahm die früher stark vernachlässigte Archäologie des Mittelalters einen beachtlichen Aufschwung. Systematische Ausgrabungen wurden in den Kantonen Genf, Waadt und Bern im Zusammenhang mit Kirchenrenovationen durchgeführt und erbrachten wichtige Erkenntnisse in bezug auf den Beginn der Christianisierung sowie auf die ersten Kirchen in diesem Gebiet. Der Kanton Freiburg weist einen großen Rückstand auf in der Mittelalterarchäologie, die hier noch in den ersten Anfängen steckt. Wir wurden überrascht von einer Fülle an ur- und frühgeschichtlichen Entdeckungen und überhäuft mit frühmittelalterlichen Nekropolen, wie Ried/Mühlehölzli, Riaz/Tronche-Bélon, Vuippens/La Palaz und Gumevens/Sus Fey, die im Rahmen des Autobahnbaus vollständig untersucht werden konnten.

Gegenwärtig drängt sich die Notwendigkeit eines größeren Einsatzes für die Mittelalterarchäologie unbedingt auf. Will der Kanton Freiburg auf der Streuungskarte der ersten Kirchen in der Westschweiz nicht ein weißer Fleck bleiben, müssen im Rahmen der künftigen Kirchenrenovationen archäologische Untersuchungen vorgesehen werden ; und wenn er das reiche mittelalterliche Kulturgut der Hauptstadt nicht zerstören lassen will, müssen unbedingt vor und während der Restaurierung der Häuser in der Altstadt und vor allem der Untergeschosse archäologische Aufnahmen und Studien durchgeführt werden.

Jeder Aushub in den Gassen und auf den Plätzen Altfreiburgs muß in Zukunft sorgfältig überwacht werden, denn die Ausgrabung für die Niederlegung der Gasleitung entlang der Kathedrale in der rue du Pont-Suspendu hat klar gezeigt, daß im Boden noch bedeutende archäologische Zeugen erhalten sind, deren systematische Untersuchung viel zur besseren Kenntnis der Gründungszeit der Stadt Freiburg beitragen könnte.

In den Jahren 1978–1982 haben diese Untersuchungen in einem beschränkten Rahmen begonnen. Die kleinen Projekte werden im vorliegenden Bericht vorgestellt, während umfangreichere Berichte über Ausgrabungen in Kirchen in gesonderten Heften vorgelegt werden sollen. Ein Heft ist vorgesehen für die Ausgrabungen in den Kirchen von Jaun, Berlens, Grangettes und Riaz und ein weiteres Heft für die Kapelle Notre Dame de Compassion in Domdidier.

**Belfaux (Sarine)**  
 Pré Saint-Maurice  
 CN 1185, 574 000 / 185 800

La grande paroisse de Belfaux est à la recherche d'un nouveau cimetière car l'ancien, situé autour de l'église Saint-Etienne est devenu trop petit et ne peut pas être agrandi. Le Pré Saint-Maurice, situé à une centaine de mètres au nord de l'église, se prêterait très bien à cet usage. Le pré est dominé par une belle croix en pierre qui a remplacé en 1688 une croix en bois réputée pour ses forces bénéfiques et étant autrefois objet de pèlerinages. On pouvait donc supposer que le Pré Saint-Maurice était susceptible de renfermer un ancien cimetière ou un sanctuaire disparu. La commission pour le nouveau cimetière, voulant éviter des surprises désagréables lors de la mise en fonction du nouveau cimetière, demanda au Service archéologique cantonal d'entreprendre des sondages archéologiques préalables.

Ces sondages furent effectués en 1981 et confirmèrent la présence de murs de fondation d'un édifice à proximité de la croix et d'une grande nécropole qui occupaient une vaste partie du pré. Par la suite, une campagne de fouille a été organisée dans la partie ouest du pré, du 25 mai 1981 au 11 janvier 1982 et s'est poursuivie au cours des derniers mois de 1982. Dans la zone ouest du pré, on a constaté avant tout, des traces d'habitats du Moyen Age tandis que l'ancien cimetière se situe

aux alentours de la croix. Parmi ces tombes, on constate trois orientations principales : est-ouest, nord-est / sud-ouest et nord-sud ; un grand nombre de tombes sont superposées à d'autres, la plupart est sans mobilier funéraire. Seule la tombe 28, une tombe d'enfant de 5 à 6 ans, renfermait une très belle garniture de ceinture en fer damasquinée et plaquée argent (fig. 103). Son décor est composé d'entrelacs et de six serpents à une tête qui se mordent la queue. La contre-plaque est décorée de deux serpents à une tête et de deux serpents à double tête.

La garniture de ceinture d'une longueur totale de 21 cm, placée sur la poitrine d'un enfant qui avait encore ses dents de lait, était sans doute trop grande pour avoir été portée par lui-même. Il ne s'agit donc pas d'un élément de son costume, mais d'une offrande déposée intentionnellement dans cette tombe, et dont le but était de protéger l'enfant mort contre les mauvaises influences.

La garniture de ceinture découverte à Belfaux permet d'attribuer une partie de l'ancien cimetière à l'époque mérovingienne. Un rapport complet et détaillé des interventions archéologiques sur le Pré Saint-Maurice à Belfaux sera publié à la fin des fouilles.

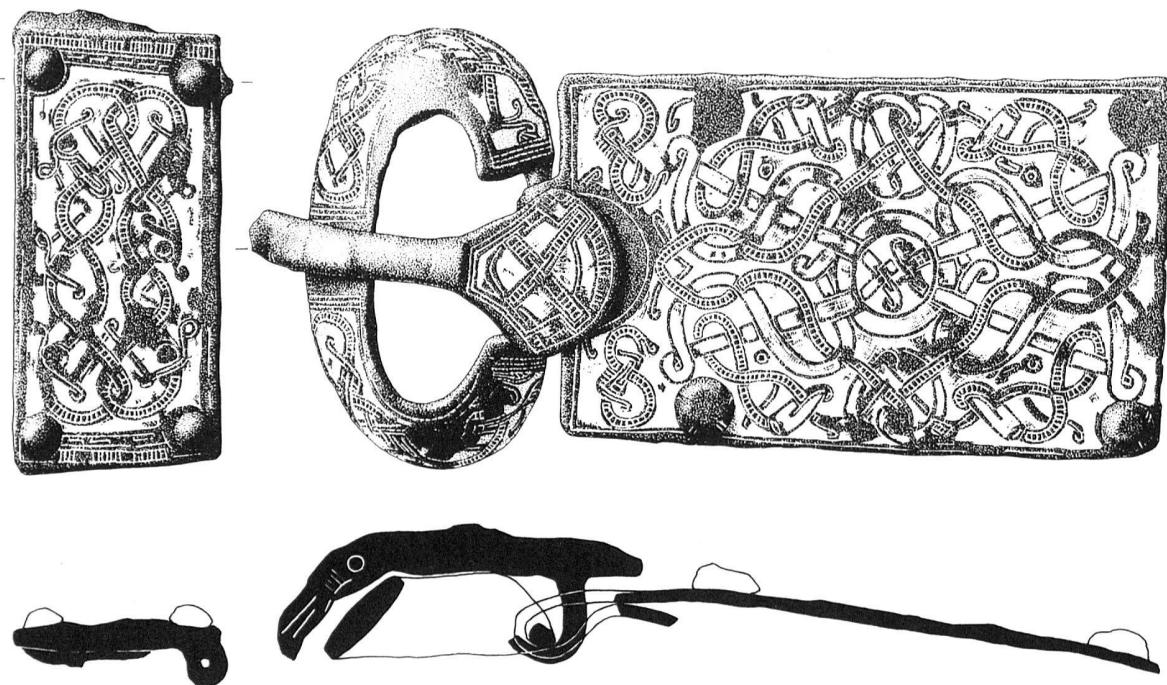


Fig./Abb. 103 garniture de ceinture en fer (1:1)

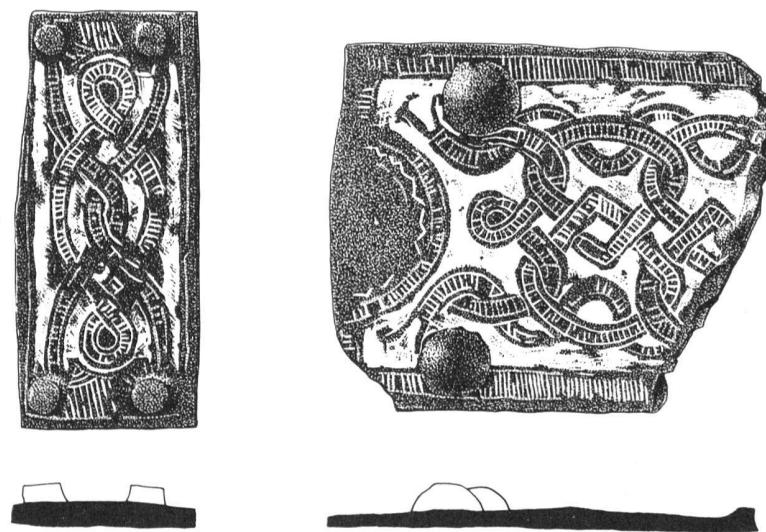


Fig./Abb. 104 fragments d'une garniture de ceinture (1:1)

**Domdidier (Broye)**  
Chapelle Notre-Dame-de-Compassion  
CN 1184, 567 290 / 190 595

Les fouilles archéologiques entreprises en 1978 et 1979 dans la chapelle de Notre-Dame-de-Compas-sion étaient limitées à la partie intérieure de l'édi-fice. Plusieurs questions se posaient encore quant au caractère de l'édifice romain et la grandeur de la chapelle mérovingienne. C'est la raison pour laquelle, en 1982, des fouilles ont été faites à l'ex-térieur de la chapelle. Ces explorations ont apporté des constats importants pour le passé de cette chapelle qui, par sa dernière restauration est deve-nue un vrai joyau de la région.

Les murs d'époque romaine appartenaient à un mausolée construit au II<sup>e</sup> siècle sur un cimetière romain à incinération. L'abside nord de ce mauso-lée se trouvait sur l'ustrinum de la nécropole romaine. Au Haut Moyen Age, ce mausolée fut transformé en une chapelle mérovingienne qui servait encore de chapelle mortuaire. Une garniture de ceinture en fer damasquinée d'argent richement décorée de serpents entrelacés (fig. 104), fut trouvée à l'ouest de la chapelle. Elle provient sans doute d'une tombe dérangée par des sépultures ultérieures. La chapelle avec l'abside à l'est subit des transformations à l'époque carolin-gienne et au II<sup>e</sup> siècle, elle fut agrandie. De cette époque date le chœur roman en place bien conser-vé aujourd'hui encore (fig. 105).

Un rapport complet et très détaillé rédigé par Philippe Jaton, Moudon, directeur local des fouilles, sera publié prochainement.



Fig./Abb. 105 la chapelle restaurée de Domdidier

## Fribourg (Sarine)

Quartier du Bourg

rue des Epouses, place de la Cathédrale,  
rue du Pont-Suspendu et rue des Bouchers.

CN 118 : de 578 934 – 579 112 et de 183 865 –  
183 916

### Découvertes antérieures

En 1960, lors d'excavations pour la pose d'un tank à mazout au sud-est du chœur de la cathédrale, un grand nombre de tombes ont été détruites, sans qu'aucun relevé ne soit fait. Il s'agissait des restes du cimetière lié à la cathédrale qui avait servi jusqu'à la création de celui de Miséricorde<sup>1</sup>. Un crâne isolé et un squelette (tombe 84) ont été repérés dans la zone se rattachant à ce cimetière (fig. 124 et fig. 137 b).

Lors de l'implantation de la grue nécessaire aux travaux de réfection de la cathédrale, en mars 1974, à côté du portail sud de l'édifice, des ossements humains déjà dérangés avaient été découverts, ainsi qu'un mur orienté ouest-est d'environ 80 cm d'épaisseur<sup>2</sup>. Une partie des soubassements de la cathédrale était également visible.

### Avis de découverte

Le 27 février, lors de l'excavation de la tranchée pour l'installation du gaz naturel en ville de Fribourg, à l'ouest du porche de la cathédrale, des tombes ont été détruites sans que l'entreprise chargée des travaux ait averti le Service archéologique cantonal. Cependant, cette découverte fut signalée par M. Deiss, chef de service à l'Instruction publique, qui avertit également la Préfecture de la Sarine. En outre, un étudiant zurichois, M.E. Notz, empêcha la poursuite des travaux jusqu'à ce que l'Archéologue cantonale arrive sur les lieux.

Par la suite, un secteur du cimetière situé au sud de la cathédrale fut laissé en place afin de permettre une fouille systématique. Les travaux de l'entreprise ont alors continué en direction de l'est sous la surveillance des collaborateurs du Service archéologique. Parallèlement, une équipe fut constituée pour mener à terme le plus rapidement possible les fouilles archéologiques. Celles-ci débutèrent dans le sondage A, situé au bas de la rue des Epouses (fig. 115 et fig. 125 a et b). Ensuite, une fouille systématique a été entreprise dans le sondage B, qui longe la rue du Pont-Suspendu jusqu'au-delà du bâtiment de la poste (fig. 115 et fig. 127 a, b, c). Une surveillance de l'excavation de la tranchée se fit également dans le secteur situé entre la poste et l'hôtel de Zähringen. Dans la partie ouest furent trouvées des tombes. Plus à

l'est, on découvrit des murs, dont certains formaient des structures d'habitat nettement visibles.

### Fouilles et découvertes<sup>3</sup>

La partie fouillée se présente sous la forme d'une tranchée de 1,50 m de large et de quelque 200 m de long. Nous l'avons divisée en deux parties, en appelant la première « sondage A » et la deuxième « sondage B ». Le sondage A est perpendiculaire à la rue des Epouses et forme la limite entre celle-ci et la place de la Cathédrale. La tranchée du sondage A est orientée nord-ouest/sud-est. Le sondage B longe la rue du Pont-Suspendu et la rue des Bouchers avec une orientation ouest/est (fig. 115).

### Sondage A

Un grand nombre de tombes ont été détruites par l'excavation de la tranchée pour la conduite de gaz naturel, les tombes étant perpendiculaires à la tranchée. Des restes de squelettes ont été repérés dans les parois de cette dernière. D'après ces restes de squelettes en place, les tombes du sondage A ont été numérotées de T 1 à T 22. Elles n'ont pas pu être dessinées en plan, mais portées sur le relevé des profils du sondage A (fig. 116 et 117).

Au milieu de ce sondage, on a constaté l'existence d'une tombe à dalles située à une trentaine de centimètres seulement sous le niveau du sol actuel, avec la base à une profondeur de 1 m. Des restes des dalles, l'angle sud-ouest et l'angle nord-est étaient encore en place, le premier sur le profil ouest, le deuxième sur le profil est. Les autres angles de la tombe ainsi que la partie centrale avaient déjà été détruits lors de la pose antérieure d'une conduite de gaz. C'est à cette époque déjà que la tombe à dalles a subi une forte destruction. La position assez élevée de cette tombe permet de penser qu'il y avait autrefois, avant le dernier aménagement de la place de la Cathédrale, un monument visible érigé sur cette tombe à dalles.

Les squelettes visibles sur les parois de la tranchée étaient couchés sur le dos et orientés nord-ouest, sud-est. Ils avaient la même orientation que la tombe à dalles. Ils se trouvaient à une profondeur de 80 cm à 1,20 m et l'on a pu, par endroits, constater une superposition de deux à trois squelettes. Il a été possible de déterminer dans le profil ouest cinq fosses, qui rappellent les ossuaires des nécropoles mérovingiennes. Tout au fond de la tranchée du sondage A, entre les mètres 2 et 9, à une profondeur de 1,40 m, se trouvaient les restes de deux tombes orientées nord-nord-

ouest/sud-sud-est (fig. 118 f). Il s'agit sans doute des tombes les plus anciennes de ce cimetière. Les os n'appartenant pas à des squelettes en place ont été recueillis par fosse.

L'orientation de toutes les tombes du sondage A diffère de celle des tombes du sondage B et également de celle des tombes au sud-est et à l'est de la cathédrale. On peut donc admettre que le cimetière de la rue des Epouses ne fut pas en rapport direct avec la première église et qu'il s'agit probablement du cimetière qui avait existé à cet endroit avant la construction de cette église<sup>4</sup>.

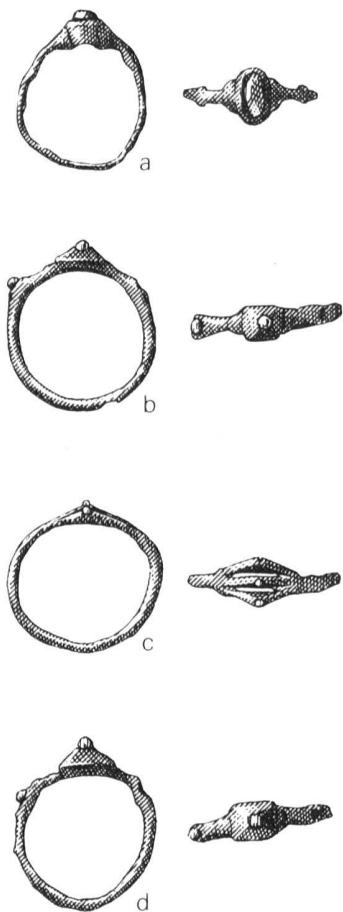


Fig./Abb. 106 mobilier funéraire: bagues (1:1)

#### Sondage B / Partie ouest

Dans la première partie du sondage B, entre les mètres 3-9 à proximité du sondage A, il n'y avait pas de squelettes en surface. Par contre, on constata des amas d'ossements appartenant à plusieurs squelettes à une profondeur de 1,60 à 1,90 m. Ces squelettes, dérangés sans doute par des travaux de terrassement antérieurs au deuxième cimetière dans la tranchée B, pourraient faire partie du premier cimetière constaté plus à l'ouest au pied de la rue des Epouses.

Dans la partie ouest du sondage B se trouvaient, à quelques dizaines de centimètres sous le niveau actuel, des ossements humains qui provenaient de tombes dérangées lors de travaux de terrassement antérieurs (fig. 128 c). Ces ossements ont été prélevés par secteur sans être dessinés ou photographiés. Les squelettes en place ont été numérotés de T 1 à T 84<sup>5</sup>.

Les squelettes en place du sondage B ont été dégagés soigneusement, photographiés et dessinés. Ils étaient orientés plus ou moins ouest-est et avaient donc approximativement la même orientation que la tranchée excavée et que la cathédrale. On peut supposer qu'il s'agit là du cimetière établi à proximité de la première église, antérieure à la cathédrale. Parfois, les squelettes étaient superposés ; mais dans la plupart des cas, il ne s'agit que de superpositions partielles. On a donc enterré à cet endroit à plusieurs reprises, sans se soucier de l'emplacement précis des tombes antérieures (fig. 128 a, b). Très souvent, un squelette a été détruit en partie lors de l'excavation d'une tombe d'un autre mort (fig. 129 c). Il n'y avait pas d'osuaires, tels qu'on les trouve dans les nécropoles du haut Moyen Age, où une même tombe avait servi plusieurs fois, les ossements de la tombe précédente ayant été mis de côté pour faire de la place à un autre mort.

Le cimetière 2 s'étend sur une longueur de 15 m dans le sondage B entre les mètres 9 et 24, la superposition la plus forte jusqu'à cinq fois, se limitant à une zone entre les mètres 12 et 16 (fig. 118). La conservation des squelettes était plus ou moins bonne. Tous étaient allongés, couchés sur le dos, le crâne en général incliné (fig. 131 a). On a constaté trois types de position des avant-bras. Le plus souvent, ils se trouvaient sur le bassin en position parallèle (fig. 130 b et fig. 131 a, b). Dans un grand nombre de cas, les mains étaient jointes sur le bassin (fig. 130 a) et dans deux cas, les avant-bras étaient repliés vers le crâne et les mains reposaient sur le sternum. Les morts étaient enterrés en pleine terre sans entourage complet ou partiel de pierres. Aucune trace de cercueil n'a été repérée. En général, la taille des squelettes était assez petite, adultes et enfants se trouvaient mêlés. La partie du cimetière fouillée est caractérisée par un manque presque total de mobilier funéraire.

Afin de pouvoir présenter sur plan tous les squelettes relevés il a été nécessaire de les répartir sur 5 niveaux par rapport à la situation de l'altitude absolue. Le niveau 5, à une profondeur entre 1,32 m et 1,20 m, renferma 5 squelettes (T 73, 79, 80, 81, 82 et 83), dont un seul, le 79, est resté intact. Tous les autres avaient subi des dérangements par les sépultures plus récentes (fig. 118 e).

Dans le niveau 4 entre 1,20 m et 1,14 m de profondeur se trouvaient trois squelettes (T 68, T 72 et T 78) ; tous trois n'étaient plus que par-

tiellement en place. Ils étaient situées, à quelques dizaines de cm près, au-dessus des tombes du niveau 5 (fig. 118 d).

Les tombes du niveau 3 étaient réparties sur presque toute la longueur de la partie ouest de la tranchée B soit entre les mètres 9 à 24. Il y avait dans ce niveau 3 situé entre 1,14 m et 1 m de profondeur une quinzaine de squelettes, dont un seul, T 82, était conservé entièrement. Un dérangement non encore explicable fut constaté entre les mètres 20 et 23 (fig. 118 c).

Le niveau 2, situé entre les 1 m et 0,89 m présentait une très forte concentration de tombes entre les mètres 10 et 15 avec une dizaine de tombes, dont seuls deux squelettes T 28 et T 36 n'avaient pas subi de dérangement. Entre les mètres 15 et 19, le terrain avait subi deux dérangements à la suite de l'installation de différentes conduites. A partir du mètre 19, la même densité de sépultures se retrouve comme auparavant jusqu'au mètre 23. Parmi les 6 squelettes de ce groupe, un seul T 44 est resté intact (fig. 118 b).

Le niveau le plus haut situé entre 89 cm et 76 cm ne renfermait plus que 6 tombes assez éloignées les unes des autres. Dans la partie est se trouvaient 2 squelettes intacts T 40 et T 41, qui avaient été enterrés dans une seule tombe (fig. 118 a).

#### *Mobilier funéraire*

Sur 75 tombes en place, une seule a livré du matériel. Il s'agit de la tombe T 75 dont seulement la partie supérieure du squelette était conservée. A l'endroit des mains, quatre bagues ont été trouvées, deux sur chaque main (fig. 106 a). Une bague est en argent décorée d'un grenat de forme ovale. Les trois autres sont en bronze et munies de minuscules perles en verre. Deux des bagues en bronze sont identiques et portent encore deux petites perles rondes de couleur bleu royal, la troisième perle étant perdue (fig. 106 b, c). La partie supérieure de la quatrième bague en bronze est divisée en trois fils dont chacun portait sur son point culminant une perle minuscule en verre bleu clair. Deux de ces perles sont conservées, la troisième est perdue (fig. 106 d).

#### *Sondage B / Partie centrale*

Dans le secteur du sondage B situé en face du portail sud de la cathédrale, toutes les couches archéologiques avaient été remuées à une profondeur de 2 m par des travaux de terrassement antérieurs. Dans cette zone, rien n'était en place jusqu'à un mur situé perpendiculairement à la tranchée au mètre 35. Par la suite, six autres murs perpendiculaires ont été mis au jour sur une longueur d'environ 33 m (fig. 119 et 133 a). Ces murs étaient partiellement conservés jusqu'à une cin-

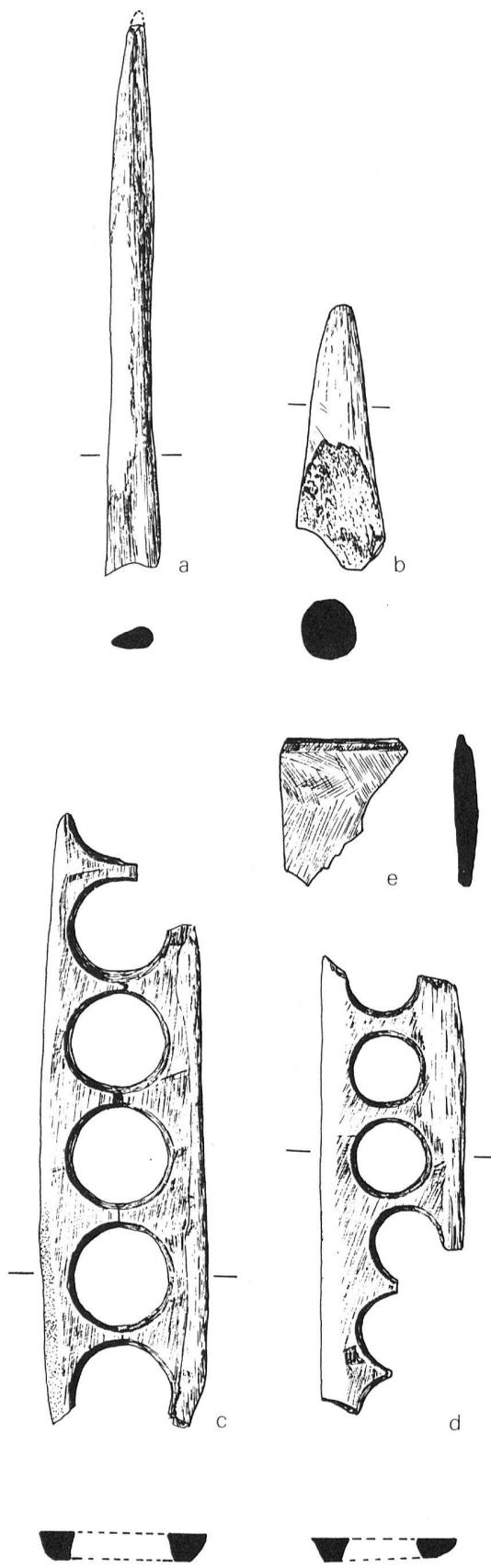


Fig./Abb. 107 (a-b) poinçons, (c-d) plaquettes perforées, (e) plaquette polie (1:1)

quantaine de cm sous le niveau actuel. Pour la tranchée de gaz naturel, il a fallu y tailler une encoche (fig. 133 a). Les éléments restés en place de chaque côté étant suffisants pour l'étude des murs, nous ne nous sommes pas opposés à cette destruction minime, afin de ne pas retarder ou même interrompre les travaux en cours. En nettoyant les parois de la tranchée pour en faire le relevé, on découvrit également des murs longitudinaux qui formaient angles droits avec les transversaux (fig. 119).

Les deux premiers murs transversaux sont espacés de 9,30 m et reliés du côté nord par un mur longitudinal muni d'une porte (fig. 120, 132 et 133 b). Le deuxième et le troisième murs se trouvent à une distance de 8 m. Ils sont reliés du côté sud de la tranchée par un mur longitudinal partagé en deux parties de caractère différent séparés par un décrochement à 4,60 m. Entre le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mur, il n'y a qu'une distance de 2,50 m. Il en est de même entre le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> mur. Là aussi, nous trouvons une clôture longitudinale sur le côté sud. La distance entre le 5<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> mur transversal est de 2,80 m et celle entre le 6<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> mur de 3,30 m. Ces derniers murs sont également reliés entre eux par des murs du côté sud.

Il s'agit sans doute d'une rangée de plusieurs maisons accolées les unes aux autres, – au minimum quatre unités, avec des subdivisions intérieures, – ou au maximum 7, dont les dimensions seraient assez petites, à part la première d'une largeur de 9,30 m.

A juger d'après la porte dans le mur nord du premier local et les murs clos du côté sud, on doit admettre que la façade de ces maisons se trouvait du côté nord, non loin des soubassements sud de la cathédrale. A première vue, on pourrait penser qu'il s'agissait d'une suite de caves. Mais la plupart des parois portant un enduit de bonne qualité (fig. 138 b), il faut admettre que ces locaux étaient de plain-pied avec la rue qui avait été supprimée lors de la construction de la cathédrale. Ces locaux pourraient être les arrières de boutiques qui donnaient sur la rue.

Nulle part on a atteint les murs de façade, même en creusant jusqu'à 1,50 m dans la paroi nord de la tranchée. Le niveau de l'habitat des locaux se situe entre 2 et 3 m en dessous du niveau actuel. A un endroit, le sondage a été poussé jusqu'à une profondeur de 4,50 m sans avoir atteint le sol vierge (fig. 134 b). On peut en déduire qu'il y avait eu une occupation antérieure à la construction des murs dégagés. Le remplissage entre les murs était composé de gravier et de restes de taille de molasse provenant sans doute de la construction de la cathédrale, ce qui fait supposer que cette rangée de maisons fut détruite au moment de la construction de la cathédrale. Par endroits, une forte couche d'incendie se trouvait sous le remplissage renfermant des déchets de débitage de molasse (fig. 135 et 123 a).

Dans le secteur central du sondage B, on a donc repéré en tout sept locaux différents accolés les uns aux autres. Ils peuvent être groupés par quatre unités : la première (I) a 9,35 m de large et forme une seule pièce ; la deuxième (II et III), d'une largeur de 8 m, est divisée en deux compartiments de 4,20 m et de 3,30 m de large ; la troisième (IV et V), de 5,80 m de large, est divisée également en deux pièces de 2,60 m chacune ; et la quatrième (VI et VII), de 6,80 m de largeur totale intérieure, est divisée en deux pièces de 3 m et de 3,30 m de large. En général, les murs de séparation des unités ou corps de maisons sont, avec une épaisseur de 80 cm, plus important, tandis que les murs de séparation interne n'ont que 60 cm d'épaisseur (exception faite des deux murs nord-sud de la première unité, qui n'ont que 50, respectivement 60 cm d'épaisseur). Remarquons que le mur 1, crépi également du côté ouest, est situé à côté d'une excavation profonde, et nous ne savons pas

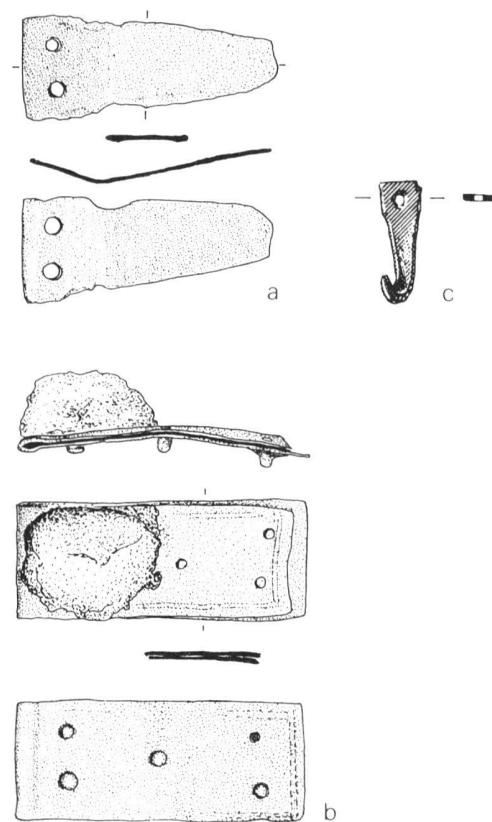


Fig./Abb. 108 (a) languette, (b) double plaquette, (c) crochet (1:1)

si par ce dérangement on n'a pas détruit un premier compartiment ainsi qu'un mur extérieur<sup>6</sup>. Il en est de même du côté est, où le dernier mur N° 18 est situé à côté d'une ancienne fouille profonde, qui a sans doute détruit la partie extérieure est de la rangée de ces maisons.

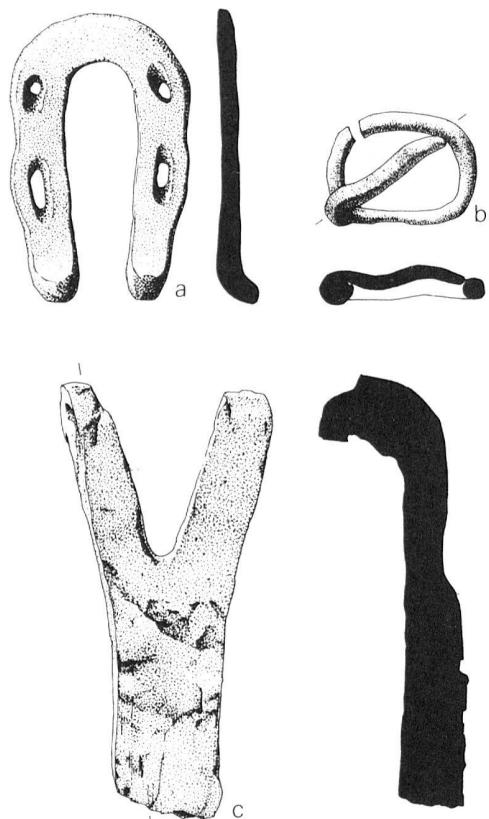


Fig. / Abb. 109 (a) ferret de cheval,  
(b) boucle de ceinture,  
(c) pied de biche (1:2)

#### *Description des murs délimitant les locaux I à VII:*

##### *Local I (fig. 120 et 132)*

Les indications métriques sont données par rapport à un point O situé à l'ouest de la tranchée. La graduation va de 0 à 120 de l'ouest à l'est, de même que la numérotation des murs et des locaux.

Au mètre 34,70 du sondage se situe le parement d'un mur N° 1, de 48 cm d'épaisseur, axé nord-sud. Ce mur forme, du côté nord, un angle droit avec un mur N° 2 du même type axé ouest-est. Ces deux murs font partie d'une même construction, car ils sont nettement reliés entre eux à l'angle du mètre 35,18. Le mur N° 2 se termine au mètre 44,30, où il fait angle droit avec le mur N° 3. Au mètre 40,30, le mur formant le piédroit ouest d'une porte a une épaisseur de 1,04 m (fig. 132 a). Cette porte a une largeur de 1,20 m (fig. 133 b). Ensuite, le mur N° 2 se poursuit sur une longueur de 2,90 m à l'intérieur du local I (fig. 132 c). La partie est du mur N° 2 a la même épaisseur que la partie ouest, épaisseur mesurée sur le piédroit est de la porte. La question se posait de savoir si ce mur important était un mur de façade; mais

d'après la situation du mur N° 3, axé nord-sud qui ferme le local I du côté est, il faut admettre qu'il s'agit d'un mur intérieur. Le mur N° 3 a été dégagé côté est sous l'asphalte en direction de la cathédrale sur une profondeur de 1,30 m. A 1,17 m au nord de la tranchée, il forme un décrochement vers l'est d'environ 5 cm, puis il se poursuit vers le nord sur deux niveaux: une partie inférieure de même caractère que le mur N° 2 et une partie supérieure appartenant à une autre maçonnerie qui s'appuie sur le mur N° 2. Il faut préciser que ces observations ont eu lieu en excavant sous la route bétonnée derrière le profil nord. Elles ne sont pas très explicites, mais elles témoignent au moins que les constructions ne s'arrêtent point sur cette hauteur côté nord, mais qu'elles se poursuivent, et que la façade des maisons doit se trouver plus au nord<sup>7</sup>. Ainsi, nous pouvons dire que le mur nord très important délimitant le local I n'est pas un mur de façade, mais un mur intérieur.

Les murs N°s 1 et 2 sont constitués d'un appareil mixte de blocs de molasse et de galets liés par un mortier à la chaux plutôt sablonneux. Le blocage des murs de cette construction est constitué de galets et de déchets de molasse, le tout lié par une importante quantité de mortier. Le parement sud du mur montant N° 2 ainsi que les parements est et ouest du mur N° 1 sont couverts d'une mince couche de crépi à la chaux. Les fondations de la partie est du mur N° 2 forment une saillie

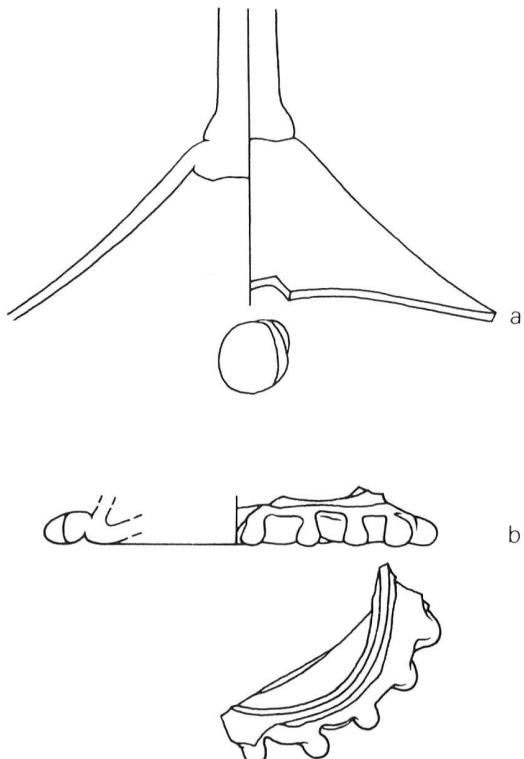


Fig. / Abb. 110 fragments de bases (a) verre à pied,  
(b) gobelet (1:1)

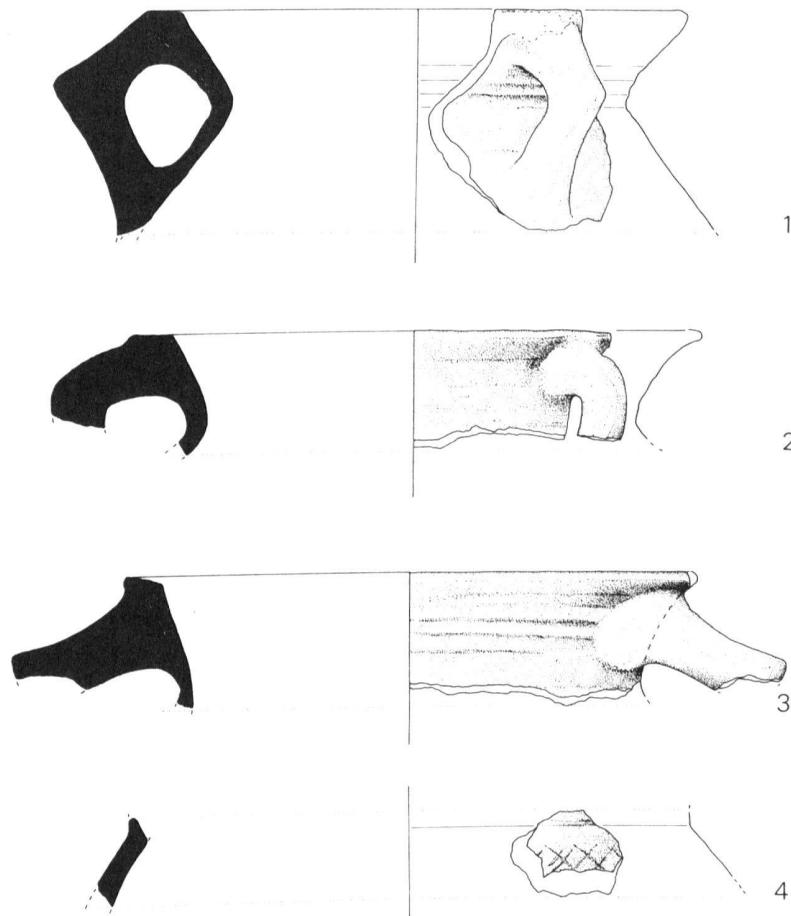


Fig./Abb. 111 marmites (1:2)

d'environ 10 cm par rapport au mur montant, ce qui permet de fixer la hauteur du niveau d'habitat à 2 m sous le niveau actuel. La première assise de fondation repose sur un mélange de petits galets et de sable.

Le mur N° 3 qui ferme le local I vers l'est a un caractère différent et il vient s'appuyer contre le mur N° 2. Il bute contre le talus de fondation du mur N° 2 suivant une couture oblique (fig. 134 a, c). Il n'est donc pas lié directement au mur du local I, et a, sans doute, remplacé un mur antérieur fermant le local I, local qui était accessible par une porte dans le mur côté nord.

La porte dans le mur du local I. – L'encadrement de la porte qui s'ouvre sur le nord est constitué de deux piédroits construits en blocs de molasse taillés selon plusieurs techniques. Les piédroits avaient certainement été taillés d'abord à la verticale, puis retaillés à mi-hauteur en ligne incurvée, la base et le haut restant verticaux (fig. 132 b, c et 133 b). Cet élargissement concave à mi-hauteur de la porte devait permettre le passage de tonneaux à vin<sup>8</sup>. Sur chacun des piédroits une feuillure de 8 cm est visible. Les parties concaves ont d'ailleurs leur plus grande extension à la limite de cette

feuillure. La largeur de la porte entre les parties verticales des piédroits est de 1,20 m et la largeur maximale entre les parties concaves de 1,36 m ; les tonneaux à passer à travers cette porte avaient sans doute un diamètre de 1,30 m. Sur le bas de chacun des piédroits se trouvait un orifice semi-circulaire d'environ 10 cm de profondeur, de 15 cm de largeur et de 12 cm de hauteur. Ces trous permettaient sans doute d'installer une barre en bois. Sur la face ouest d'un bloc de molasse de la partie inférieure du piédroit est est gravée une marque géométrique qui pourrait être une marque de tâcheron.

#### Local II (fig. 120)

Contre l'angle sud-est du mur N° 2 vient s'appuyer le mur N° 3, axé nord-sud qui a une épaisseur de 50 cm et est visible sur une longueur de 96 cm. Au sud, il forme un angle droit avec le mur N° 4, axé ouest-est, de même type de construction et lié avec lui (fig. 134 a, c). Ces murs N°s 3 et 4 appartiennent donc à une même construction. Ils ont un appareil à assises régulières, composé de blocs de molasse bien équarris, mais sans traces de taille, ce qui est sans doute dû à la nature de la molasse

utilisée, de couleur vert clair, légèrement jaunâtre, d'aspect sablonneux et très friable. Les blocs sont liés par un mortier à la chaux et recouverts de crépi. Le blocage du mur N° 4 est constitué de galets liés par du mortier, tandis que le blocage du mur N° 5 n'était visible nulle part, ce mur se trouvant sous le goudron de la route. La première assise de fondation repose à une profondeur de 2,25 m sur un mélange de sable et de gravier, le niveau d'habitat se trouvant à 2 m sous le sol actuel.

Le mur N° 4 a une longueur de 4,20 m (fig. 136 a). A son extrémité est, il forme un décrochement vers le nord. Entre l'extrémité de ce mur et le mur N° 6, axé également ouest-est mais avec un décalage de 40 cm vers le nord, il y a – sur une largeur de 50 cm – un mélange d'humus, de galets et de déchets de mortier qui pourrait correspondre au remplissage d'un négatif du mur (N° 5) arraché qui aurait séparé le local II du local III (fig. 136 b).

#### Local III (fig. 120)

Le local III débute au mètre 49,85 par le mur N° 6 axé ouest-est qui se prolonge sur une longueur de 3,30 m. Il fait angle droit avec le mur N° 7 axé nord-sud épais de 80 cm (fig. 136 c). Le mur N° 6 est formé de blocs de molasse taillés ou seulement équarris liés par des couches assez épaisses de mortier. Le parement nord de ce mur est constitué par un entassement de pierres de rivière, liées avec un mortier très abondant (fig. 136 c). Les parements du mur N° 7 sont constitués de blocs de molasse, de gros galets et de blocs de tuf, alors que le blocage est fait de galets de diverses grandeurs liés par du mortier (fig. 136 c). Ce mur est relié au mur N° 6 au mètre 53,16, ils appartiennent donc à une même structure. La première assise de cette construction repose sur une couche de sable très fin, situé à 2,25 m, sous le niveau actuel.

#### Local IV (fig. 120)

Le local IV est formé des murs N°s 8 et 9. Le premier, N° 8, axé ouest-est a une longueur de 2,60 m. Son extrémité ouest bute contre le mur N° 7 du local III. L'appareil des murs 8 et 9 est constitué de blocs de molasse et de tuf (fig. 136 c, partie gauche). Les parements de ces murs sont couverts d'une mince couche de crépi à la chaux très blanc. Les deux murs 8 et 9 sont reliés à l'angle situé au mètre 56,64 (fig. 138 a, c) et font par conséquent partie d'une même construction.

#### Local V (fig. 120)

Le local V est délimité à l'est par un mur (N° 11) axé nord-sud, épais de 70 cm, dont l'appareil est composé de blocs de molasse et de gros galets reliés par un épais mortier. Ses parements, est et ouest, sont couverts d'un crépi blanchâtre. La délimitation de ce local vers le sud est assez compliquée. A 50 cm au sud du profil sud de la tranchée, donc sous l'asphalte de la rue actuelle, fut dégagé

un mur (N° 12) sur une longueur de 1,40 m. Ce mur a un appareil à assises régulières composé de blocs de molasse équarris mais sans trace de taille, liés par du mortier et recouverts d'un crépi à la chaux assez épais (fig. 139 c). Ce mur N° 12 se poursuit du côté ouest derrière le mur N° 9, auquel il n'est pas rattaché. Du côté est, il continue derrière le mur N° 10, qui semble être un support d'escalier, auquel il n'est plus relié. Le mur N° 10 s'appuie contre le mur N° 12 (fig. 137 c). Les murs N° 11 et 10, axés tous les deux nord-sud, sont reliés par une grande dalle de molasse et quelques autres blocs plus petits qui font peut-être partie d'un escalier (fig. 137 b et fig. 139 a) qui part en direction du sud, car une autre dalle est visible à un niveau plus élevé dans le profil sud.

#### Local VI (fig. 120)

Le mur N° 11 s'appuie contre le mur N° 13 axé ouest-est, dont l'appareil à assises régulières est composé de grands blocs de molasse bien équarris, mais sans traces de taille apparentes. Ces blocs sont liés par du mortier et recouverts par une couche assez épaisse de crépi. Ce mur se prolonge sur une longueur de 3,20 m et forme un angle droit avec le mur N° 14, axé nord-sud, de 60 cm d'épaisseur et de même appareil. De grands galets s'intercalent parfois entre les blocs de molasse. Ces deux murs sont liés et appartiennent à une même construction. La première assise des fondations repose sur un mélange de sable, de gravier et de petits galets. Presque au même niveau que la semelle de fondation se trouve une maçonnerie (N° 15), axée ouest-est, de 1,95 m de long et 0,65 m de large passant sous le mur N° 14 du local VI (fig. 120). Cette maçonnerie est parallèle au mur N° 13, dont elle est distante de 70 cm. Elle se poursuit vers l'ouest par un alignement de blocs de molasse liés par une masse importante de mortier renfermant quelques galets. Cette maçonnerie est sans doute le reste d'une construction plus ancienne.

#### Local VII (fig. 120)

Le mur N° 14 qui, du côté est – c'est-à-dire à l'intérieur du local VII – est entièrement recouvert d'un épais crépi. Il bute au sud contre le mur N° 16, qui ne put être dégagé que sur une longueur de 70 cm, étant situé à 70 cm du profil sud de la tranchée sous le pavé de la rue actuelle. Ce mur N° 16 est recouvert de crépi et semble avoir un appareil en blocs de molasse à assises régulières identiques à celui du mur 13 du local VI. Pourtant, il ne peut s'agir de la suite de ce dernier, car il y a un décalage important de 80 cm vers le sud. Le local VII (large de 3,30 m) est fermé du côté est par le mur N° 18 (épais de 60 cm), dont l'axe est orienté nord-sud. Son appareil est constitué de blocs de molasse équarris, mais sans traces visibles de taille, liés par du mortier (fig. 139, mur derrière l'escalier). Les deux parements de ce mur

sont couverts d'un crépi à la chaux. Dans le local VII se trouvait également un escalier, dont l'état de conservation était excellent (fig. 139). Il est situé dans l'angle sud-est du local entre le mur N° 18 et un autre mur N° 17 apparaissant uniquement sur la paroi sud de la tranchée. Ce mur N° 17, axé nord-sud, a une épaisseur de 42 cm. Son appareil est constitué de blocs de molasse taillés, liés par du mortier, mais sans couverture de crépi. Il s'agit probablement d'un mur de soutainement pour l'escalier. Ce dernier est formé de six marches, larges de 1 m, composées chacune de deux blocs de molasse juxtaposés d'environ 10 à 15 cm d'épaisseur. La marche inférieure dégagée au nord de la tranchée se trouvait à 2,55 m sous le sol actuel, la marche supérieure du côté sud de la tranchée à 1,85 m sous le sol actuel. Sans doute, l'escalier a encore une suite en profondeur du côté nord, où nous n'avons pas pu élargir la fouille.

Les blocs de molasse des différents murs étaient soit simplement équarris, soit taillés. Ainsi plusieurs techniques de taille différentes ont pu être observées. L'étude de ces techniques et des outils auxquels elles correspondent permettra peut-être de donner une datation approximative de ces murs.

A relever également la présence, sur un bloc de molasse situé en bas du piédroit est de la porte du local I, d'une marque de tâcheron.

En résumé, nous constatons que les murs N° 1 et 2 sont liés et forment sans doute l'élément de construction le plus ancien de la rangée de maisons. Le mur N° 3 a été ajouté après coup, car il n'est pas rattaché au mur N° 2, tandis qu'il forme un angle bien fermé avec le mur N° 4. Le local II a donc été accolé au mur N° 2 du local I déjà existant. Pour les locaux suivants, c'est toujours le mur côté est qui fait unité avec le mur sud du local. C'est donc toujours l'angle sud-est des locaux qui est en connexion. On pourrait en déduire que la construction de cette rangée de maisons se fit en direction de l'est, tout en accolant un nouveau local au mur déjà existant. Dans le local VI se trouvait un mur de fondation, rasé lors de la construction de cette rangée de maisons. On peut donc admettre qu'il y avait à cet endroit des constructions antérieures.

Entre le mur 18 de la dernière maison et le mètre 91, donc sur une longueur de 23 m, les couches archéologiques avaient été dérangées par des travaux de terrassement antérieurs. Aucune couche n'était en place jusqu'à une profondeur de 5 m. Ces dérangements datent même d'une époque assez reculée, puisqu'il y avait un squelette en place au-dessus des couches dérangées, squelette qui faisait sans doute partie du cimetière établi à l'est de la cathédrale (fig. 124). Un autre squelette appartenant à ce même cimetière se trouvait dans la partie supérieure du local VII, ce qui prouve que les constructions découvertes sont antérieu-

res au cimetière du Moyen Age, établi après la construction de la cathédrale.

### Sondage B / Partie est

Après cette large zone de dérangement, où on n'a nulle part atteint le sol vierge, de nouveaux éléments de maçonnerie se placent entre les mètres 91,10 et 92,68. Il s'agit de deux murs axés nord-sud, dont le premier (N° 19) a 45 cm et le deuxième (N° 20) 80 cm d'épaisseur (fig. 141 a et 123 b, c). L'appareil du mur N° 19 est formé de blocs de molasse et de tuf dont certains sont disposés en boutisse tandis que le mur N° 20 est formé de blocs de molasse équarris, de grands blocs de tuf et de gros galets liés par du mortier. Entre ces deux murs munis chacun sur les deux faces d'un parement de crépi (fig. 141 b) s'intercale un espace d'environ 35 cm de large comblé par des blocs de molasse et de gros galets. A l'ouest du mur N° 19 au niveau 582,10 – donc à au moins 3 m sous le sol actuel – un sol de mortier à la chaux d'environ 22 cm d'épaisseur repose sur de la terre battue. Ce sol, qui venait buter contre le mur N° 19, n'était conservé que sur une largeur de 1,20 m environ. La partie située plus à l'ouest fut détruite par la pose de différentes conduites ; plus à l'ouest, elle disparaît dans la grande zone de destruction. A 3,70 m du mur N° 20 se trouve un autre mur (N° 21) axé nord-sud, qui pourrait appartenir à une même construction. Il a une épaisseur de 66 cm ; son parement ouest est bien appareillé avec de grands blocs de molasse liés au mortier, alors que le parement sud est constitué de blocs de tuf et de galets liés au mortier, dont l'appareil est moins régulier (fig. 142 a). Appuyées contre le parement ouest au niveau 582,70 se trouvaient trois dalles de molasse d'environ 10 à 15 cm d'épaisseur, qui pourraient correspondre à un sol, dont la partie ouest située contre le mur N° 20 avait été détruite par des travaux de terrassement. A 50 cm à l'est du mur N° 21 débute un assez grand bloc de maçonnerie (N° 22). Il s'agit sans doute d'un angle de mur avec une prolongation vers l'est qui a été excavée par la tranchée de gaz naturel sur toute sa longueur de 16 m, où il est terminé par un mur orienté nord-sud formé de grands blocs de molasse, mur qui fait angle avec celui qui fut éventré sur toute sa longueur par la pelle mécanique (fig. 148). Les blocs en molasse sur les parois nord et sud de cette tranchée correspondent sans doute aux parements extérieur et intérieur de ce mur. Par manque de temps, ces parements n'ont pu être dégagés et étudiés. Le blocage de cette maçonnerie large d'environ 1,50 m est fait avec de gros galets liés par un mortier très abondant. L'angle sud-est de ce grand bâtiment était formé de grands blocs de molasse, dont deux avaient été détruits en partie par une pose de conduite. Sous l'angle sud-est, un ancien

sol formé d'une couche de mortier et formant une rigole peu profonde sur une longueur de 25 m, a été dégagé. Cette rigole continue sous le mur en direction de l'ouest. Le blocage de cette maçonnerie large d'environ 1,50 m est fait avec de gros galets liés par un mortier très abondant.

A la suite de ce grand bâtiment long de 16 m, plus aucune construction ne fut atteinte dans la tranchée jusqu'au tronçon de la rue des Bouchers, où la paroi nord de la tranchée longeait sur une longueur de 14 m une grande canalisation construite en blocs de molasse. Devant l'hôtel de Zähringen et dans la partie en direction du pont, la tranchée ne fut excavée que dans des couches déjà remuées par des travaux d'excavation antérieurs.

### *Matériel archéologique*

Les objets recueillis dans la tranchée gaz naturel à proximité de la cathédrale et de la poste du Bourg sont peu nombreux et extrêmement modestes. Aucun de ces objets est à mettre en rapport direct avec les maçonneries dégagées. Tous se trouvaient dans la terre de remplissage. Ils peuvent être soit de l'époque de la construction de la cathédrale soit d'une époque postérieure pendant laquelle des travaux de terrassement furent entrepris aux alentours de la cathédrale. Parmi les découvertes figurent quelques rares objets en os, en bronze et en fer. Cinq monnaies ont été recueillies ainsi que quelques fragments de verre et des tessons de poterie en terre cuite.

#### Objet en os

Dans le remplissage du local I se trouva un poinçon en os, long de 8 cm à section rectangulaire, dont la base est cassée (fig. 107 a). Un fragment d'un grand poinçon en os a été trouvé sur les déblais. Il ne reste plus que la pointe bien polie (fig. 107 b).

Il s'agit d'une forme de poinçon déjà connue à l'époque néolithique et qui était utilisée encore à l'époque carolingienne<sup>9</sup> et sans doute aussi encore au Moyen Age. Ces pointes en os servaient au travail du cuir.

Dans le local VII à côté de l'escalier se trouvait une plaquette en os, longue de 2,5 cm et de 9 cm de large et de 4 mm d'épaisseur, munie de cinq trous circulaires ayant un diamètre de 1,5 cm (fig. 107 c). On avait découpé dans cette même plaque en os cinq plaquettes circulaires qui n'ont pas été retrouvées dans les fouilles. Une autre plaquette en os allongée, longue de 6,5 cm, large de 2,1 cm avec une épaisseur de 0,3 cm (fig. 107 d) fut découverte sur les déblais. Comme la précédente, elle est cassée aux deux extrémités. Les trous circulaires, dont deux sur six restent intacts, ont un diamètre de 1 cm.

Dans les deux cas, il s'agit de déchets de fabrication de minces plaquettes circulaires en os qui ont pu servir de jetons ou à la fabrication de boutons.

Comme trouvaille isolée figure une plaquette en os cassée dont un des bords forme un angle droit de deux faces polies (fig. 107 e).

L'une d'elles est chanfreinée. Cette pièce pourrait provenir d'une petite boîte en os, soit d'un petit reliquaire.

#### Objets en bronze

Dans le remplissage du local I fut découverte une plaquette très mince en tôle, sans décor ; longueur totale 3,5 cm (fig. 108 a). La partie supérieure large de 1,5 cm est rectangulaire et porte deux trous de rives circulaires. La partie inférieure est en forme de languette avec les angles arrondis. Les deux parties sont séparées par un léger épaulement. Il pourrait s'agir d'une languette de lacet en cuir.

Du remplissage du local VI provient une petite double-plaque de 4 cm de long, 1,6 cm de large en tôle très mince (fig. 108 b). Il s'agit d'une bande de tôle pliée en deux formant la double plaque dont les deux parties sont liées ensemble par cinq rivets dont quatre sont conservés. Les faces extérieures étaient décorées par une double ligne continue soulignant le bord. Ces lignes ne furent pas gravées d'un seul trait mais sont constituées d'une suite de tirets ou de points allongés.

Un petit rivet avec une tige de 1 cm de long et une tête de 5 cm de diamètre, se trouvait dans le remplissage du local I. On découvrit dans le remplissage du local I un petit crochet à section aplatie, long de 15 mm. La partie aplatie de la base est percée d'un trou de rivet circulaire (fig. 108 c).

#### Objets en fer

Parmi les objets en fer recueillis à l'intérieur des structures murales figurent un certain nombre de clous forgés. Un petit objet en forme de fer à cheval, trouvé dans le remplissage du local II, qui est sans doute trop petit pour avoir servi à cet usage, pourrait être un objet votif (fig. 109 a). C'est une plaque de fer allongée, large de 1,3 cm, épaisse de 2 mm qui est courbée comme un vrai fer à cheval et qui porte même les trous pour les clous qui, sur le bord extérieur, marquent un élargissement. La longueur totale de l'objet est de 8 cm.

Dans la zone du cimetière 3 au sud de la cathédrale, le remplissage de la tranchée renfermait une boucle de ceinture en fer mesurant 5 sur 4 cm (fig. 109 b). Elle est arrondie et a une base droite sur laquelle est fixé un ardillon simple. Cette boucle pourrait provenir d'une tombe dérangée.

Dans le remplissage du local VI, tout près du mur N° 15 appartenant à des fondations plus anciennes, on découvrit un double crochet de fer, long de 12 cm, forgé dans une épaisse barre de fer de section rectangulaire. L'une des extrémités est

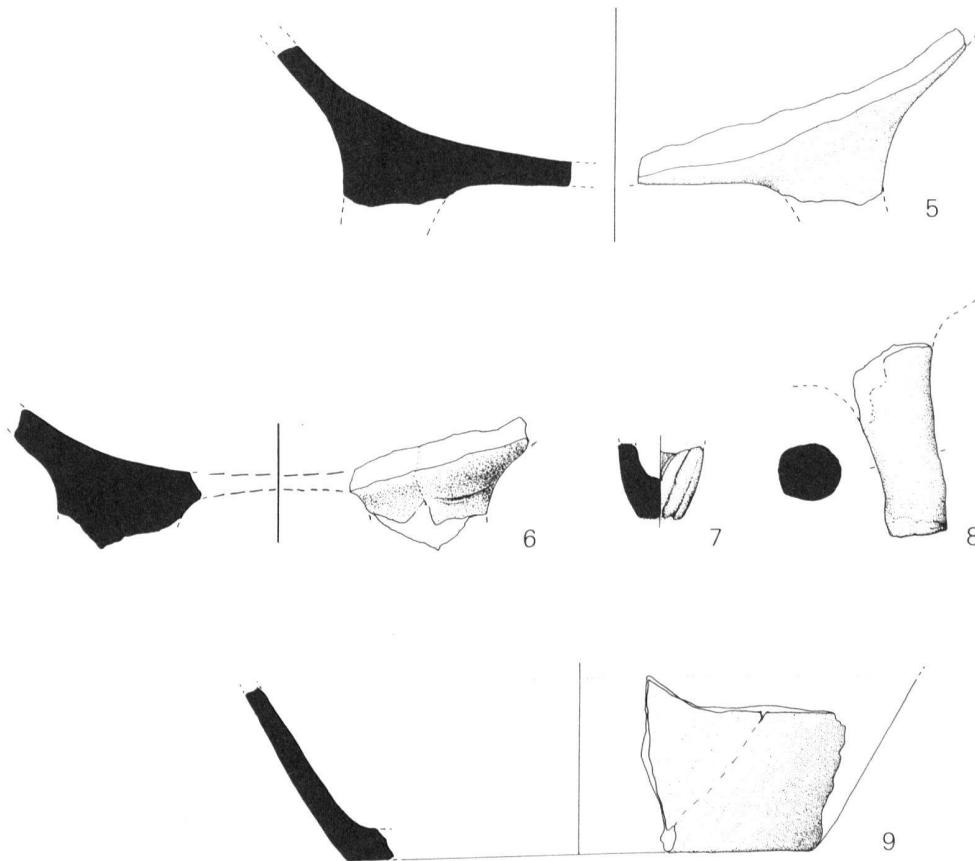


Fig./Abb. 112 marmites, (5-8) pieds, (9) fond (1:2)

en forme de fourche dont les bouts sont recourbés formant un crochet (fig. 109 c).

#### Objets en verre (Etude faite par Françoise Bonnet, Lausanne)

Deux fragments de verres médiévaux ont été trouvés dans le sondage K, à l'extérieur de la cathédrale de Fribourg, en 1980. Il s'agit, pour l'un, de la base d'un gobelet à fond renforcé d'une couronne denticulée (fig. 110 b) et pour l'autre, d'une partie du pied et de la jambe d'un verre à pied (fig. 110 a).

Les deux tesson sont en verre incolore à léger reflet jaunâtre. Ils sont recouverts d'une mince couche d'irisation. L'épaisseur de la paroi est d'environ 1 mm.

La base à couronne denticulée est fréquente du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, aussi bien en verre de Venise qu'en verre de fougère et dans tous les autres genres de verre. La forme du gobelet peut être diverse, cylindrique, évasée ou en tonnelet; le verre peut être parfois très mince, décoré ou non. Le gobelet ici n'est pas restituables. Le fragment de base semble être d'un type fréquent en Suisse au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. (fig. 110 b).

Le pied de verre à pied (fig. 110 a), en forme de cône très étalé, est aussi une forme très répandue au Moyen Age. Le bord du pied, le cercle, n'est pas conservé. Il était probablement ourlé, comme sur tous les autres verres à pied de cette époque. Sur le fragment de la cathédrale, le pied s'élève en une jambe conique qui se prolonge en une tige cylindrique pleine rapportée, ne comportant vraisemblablement pas de noeud. Ce type de jambe se rencontre au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Le calice est généralement de forme ouverte, à priori droite, souvent orné de côtes.

#### Objets en céramique

Les découvertes de fragments de poterie se limitent aux zones construites dans le secteur B de la fouille.

Le plus grand nombre de fragments attribuables à des formes fut découvert dans le remplissage du local I, soit huit fragments (fig. 111 : 1 ; 112 : 5, 7 ; 113 : 10 ; 114 : 17, 19, 20, 22). Cinq fragments proviennent du local II (fig. 111 : 2, 3 ; 112 : 8 ; 113 : 14 ; 114 : 21), une pièce unique de chaque local IV (fig. 113, 11), V (fig. 112, 9) et VI (fig. 112, 6) et deux fragments du local VII

(fig. 113, 13 ; 114, 18). Près des murs et entre eux, à proximité de la poste, on a découvert dans le remplissage deux tesson (fig. 113, 12 ; 114, 16).

Nous ne pouvons ici que présenter les fragments de poteries, une étude comparative approfondie restera à faire<sup>12</sup>.

Aucun fragment de céramique n'est plus récent. Le remplissage des différents locaux d'où proviennent ces poteries a donc dû se faire avant le XV<sup>e</sup> siècle. Quelques-uns des vases, marmites et une bouteille sont munis d'anses. Les décors sont rares et se limitent à des cannelures horizontales et des traits incisés et entrecroisés.

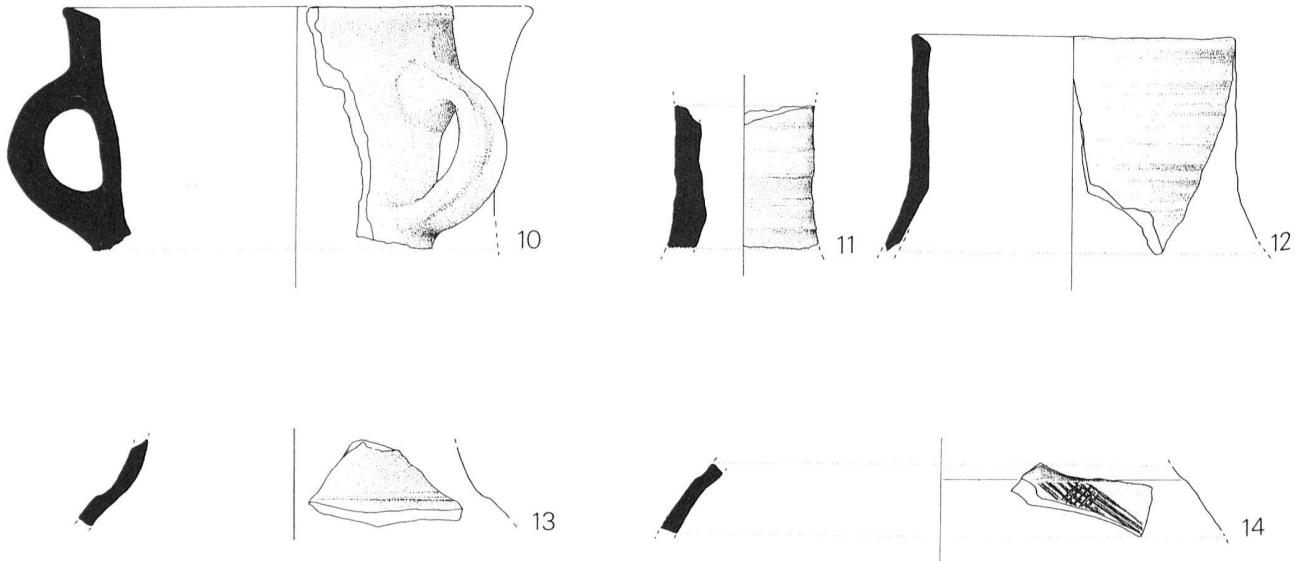


Fig./Abb. 113 bouteilles (1:2)

Les formes de vases reconnaissables aux tessons recueillis dans la tranchée gaz-nat. sont :

1. des pots ou marmites à fonds plats ou à trois pieds (fig. 111 : 1-4 ; fig. 112 : 5-9)
2. des bouteilles (fig. 113 : 10-14)
3. des bols et écuelle (fig. 114 : 15-17)
4. des catelles (fig. 114 : 18-22)

Une partie de la céramique est formée à main libre et l'autre partie est faite au tour. Pour toutes les pièces, la cuisson est bonne, la pâte est fine et contient en général un dégraissant très fin composé de sable, calcaire et mica. Récipients et catelles sont de la même qualité ; on constate pourtant moins de dégraissant dans la pâte des catelles. La surface de quelques pièces porte des traces d'un vernis brunâtre (fig. 113, 13 ; 114, 15) ou est entièrement couverte d'un vernis du même caractère (fig. 112, 8 et 113, 14).

Pour la plupart des pièces la couleur est gris clair ou beige, souvent avec des surfaces plus foncées. Quelques pièces ont une pâte rouge clair (fig. 112, 7 ; 113 : 12, 14 ; 114 : 18-21).

Les fragments de poteries les plus anciens datent de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIV<sup>e</sup> siècle (fig. 112 : 6, 9 ; 114 : 18), d'autres au XIV<sup>e</sup> siècle (fig. 111 : 1-3 ; 112 : 8 ; 114 : 16).

#### Monnaies

En tout cinq pièces ont été trouvées dans le secteur B dans le remplissage entre les ruines des maisons détruites. Pour trois monnaies, l'état de conservation est malheureusement si mauvais qu'il n'est plus possible de les attribuer à une époque précise. Du local I provient un denier frappé au XIII<sup>e</sup> siècle à Lausanne<sup>13</sup> et une obole de Lausanne datée au XIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle ainsi qu'une des monnaies indéterminables qui a les mêmes dimensions que le denier de Lausanne.

Du local II provient une petite monnaie en bronze percée de deux petits trous, et du local IV également une petite monnaie en bronze cassée en deux.

#### Conclusion

L'excavation de la tranchée gaz-nat. a été de première importance pour l'archéologie de la ville de Fribourg. Elle a démontré qu'il y avait le long de la cathédrale trois cimetières de caractère différent et qu'une rangée de maisons avait été rasée pour la construction de cet édifice. Malheureusement, la surface fouillée était trop limitée pour connaître

le caractère des maisons découvertes. L'importance de cette intervention est de savoir que les vestiges archéologiques cachés dans le sol sont nombreux et assez bien conservés et surtout très prometteurs pour des fouilles futures.

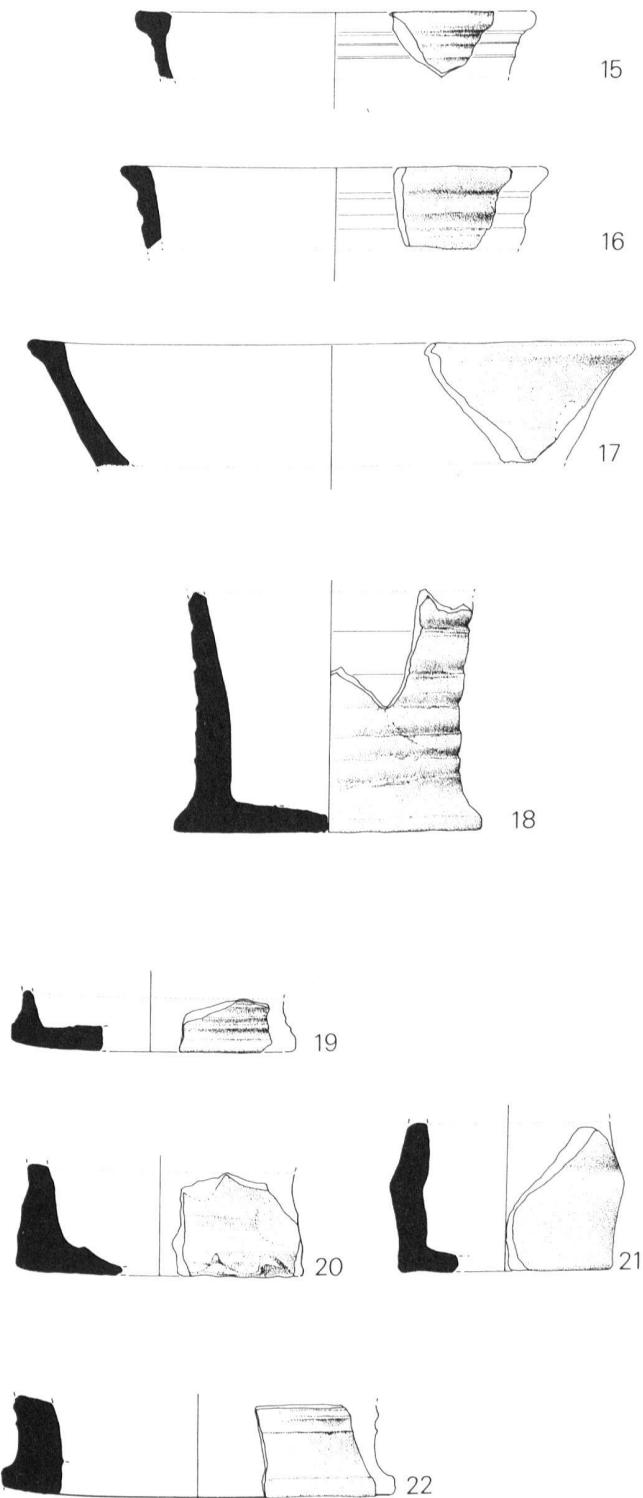


Fig./Abb. 114 (15-16) bols, (17) écuelle, (18-22) catelles de fourneau (1:2)

#### Notes:

- <sup>1</sup> Observations faites par le chanoine Gérard Pfulg, Fribourg.
- <sup>2</sup> La base de ce mur est moins profonde que celle des fondations découvertes à quelques dizaines de cm plus à l'est. Observations faites par le Service archéologique. Les ossements humains découverts à cette époque seront inclus dans l'étude anthropologique de la nouvelle découverte.
- <sup>3</sup> Organisation et données techniques des fouilles :  
Direction générale :  
Hanni Schwab, archéologue cantonale  
Direction locale :  
Brigitte Amsler (du 27.2. – 3.3.1980)  
Michel Gobet (du 4.3. – 20.3.1980)
- Experts spécialistes consultés :  
Etienne Chatton, conservateur des Monuments historiques  
Professeur Dr A. A. Schmid, président de la commission fédérale pour les Monuments historiques  
Dr Hermann Schoepfer, Fribourg  
Professeur Dr Paul Hofer, Berne  
Professeur Dr Sennhauser, Zurzach
- Relevés et dessins : Hubert Savary, Milka Humbert, Brigitte Amsler, Eliane Baechler, Gilles Bourgarel, Bernard Chervet, qui fit également la mise au propre des plans  
Fouilleurs : Bruno Ackermann, Alfred Bailly, Christian Bonoz, Marc Bouyer, Jean-Daniel Chambaz, Luis Conde, Daniel Conforti, Elisabeth Corminboeuf, Sarah Delano, Michel Egger, Christian Flückiger, Laurent Flutsch, Michel Gagné, Claude-Alain Gaillet, Bernard Häberli, Christine Kolberg, Jean-Pierre Lüthy, Didier Maransky, Christian Olive, Daniel Piola, Karl Revertera, Elian Rittinger, Michel Rosselet, Flaviano Salzani, Christine Schüler, Alberto Susini, Dominique Uldry, Carmine Vellone.  
Manœuvres : Joseph Ackermann, Max Ackermann  
Durée : du 27 février au 20 mars 1980  
soit 17 jours de travail, répartis sur 4 semaines
- Total des heures de travail : 2011 heures
- Travaux de machines : 120,5 heures – Entreprise Marcel Schouwey S.A., Corpataux.
- <sup>4</sup> Pierre de Zürich, Les origines de Fribourg, Lausanne 1924, p. 35.
- <sup>5</sup> Les tombes portant la désignation T57, T58, T61, T62, T63 et T65 désignant des os du profil ouest du sondage A, correspondent respectivement aux tombes T1 à T6. Les numéros T23 et T70 ont été attribuées chacun deux fois, alors que les numéros T39 et T64 n'ont pas été utilisés.
- <sup>6</sup> Le mur constaté en 1974 pourrait appartenir à ce premier bâtiment.
- <sup>7</sup> Ces façades devaient donner sur une rue qui devait céder la place à la cathédrale.
- <sup>8</sup> Selon l'interprétation du professeur Sennhauser.
- <sup>9</sup> Hanni Schwab, Ried/Mühlehölzli, Archéologie fribourgeoise 1a Fribourg 1983, Abb. 167, e-i.
- <sup>10</sup> Fernand LOEW, «Le verre à Neuchâtel, du XIV<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècle», dans Musée Neuchâtelois, 1979, N° 1, p. 34 et pl. 2/6. Werner MEYER, «Glas, Glaser, und Glasbläser in der mittelalterlichen Regio Basiliensis», dans Festschrift Elisabeth Schmid, Bâle, 1977, Abb. 1/4.
- <sup>11</sup> Ce type de pied possède plusieurs parallèles en Hollande et en Belgique. D. B. Harden, «Ancient Glass, III. Post-Roman» dans Archaeological Journal, Volume CXXVIII, 1972, p. 104, fig. 14/6.
- <sup>12</sup> Nous remercions vivement le Dr Rudolf Schnyder, Musée national Zürich, qui a bien voulu faire une première appréciation et qui nous a donné quelques indications pour une datation de quelques-uns des tessons.
- <sup>13</sup> L'étude des monnaies a été faite par M. J.-P. Righetti que nous remercions vivement.



Fig./Abb. 115 plan de situation

1 : 1000

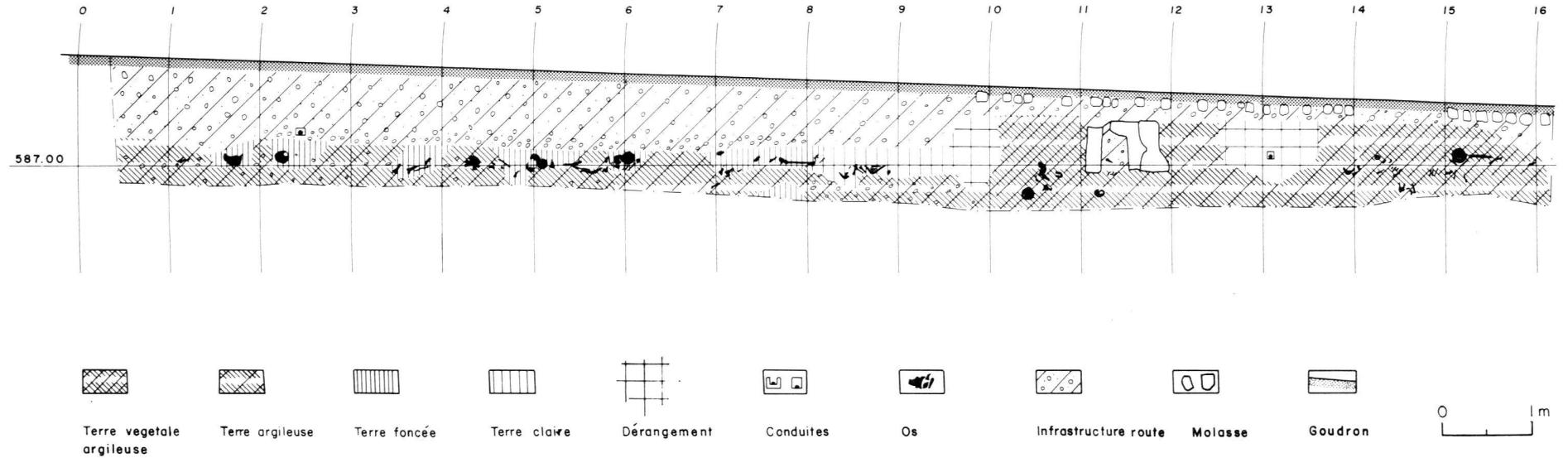


Fig./Abb. 116 sondage A, profil nord-est

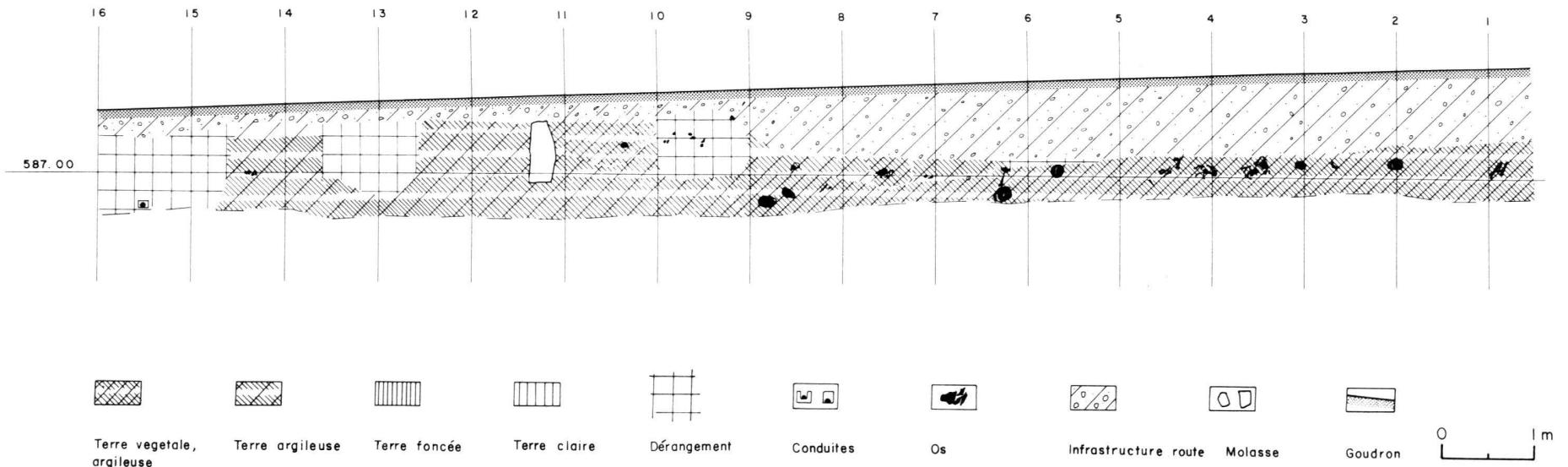


Fig./Abb. 117 sondage A, profil sud-ouest

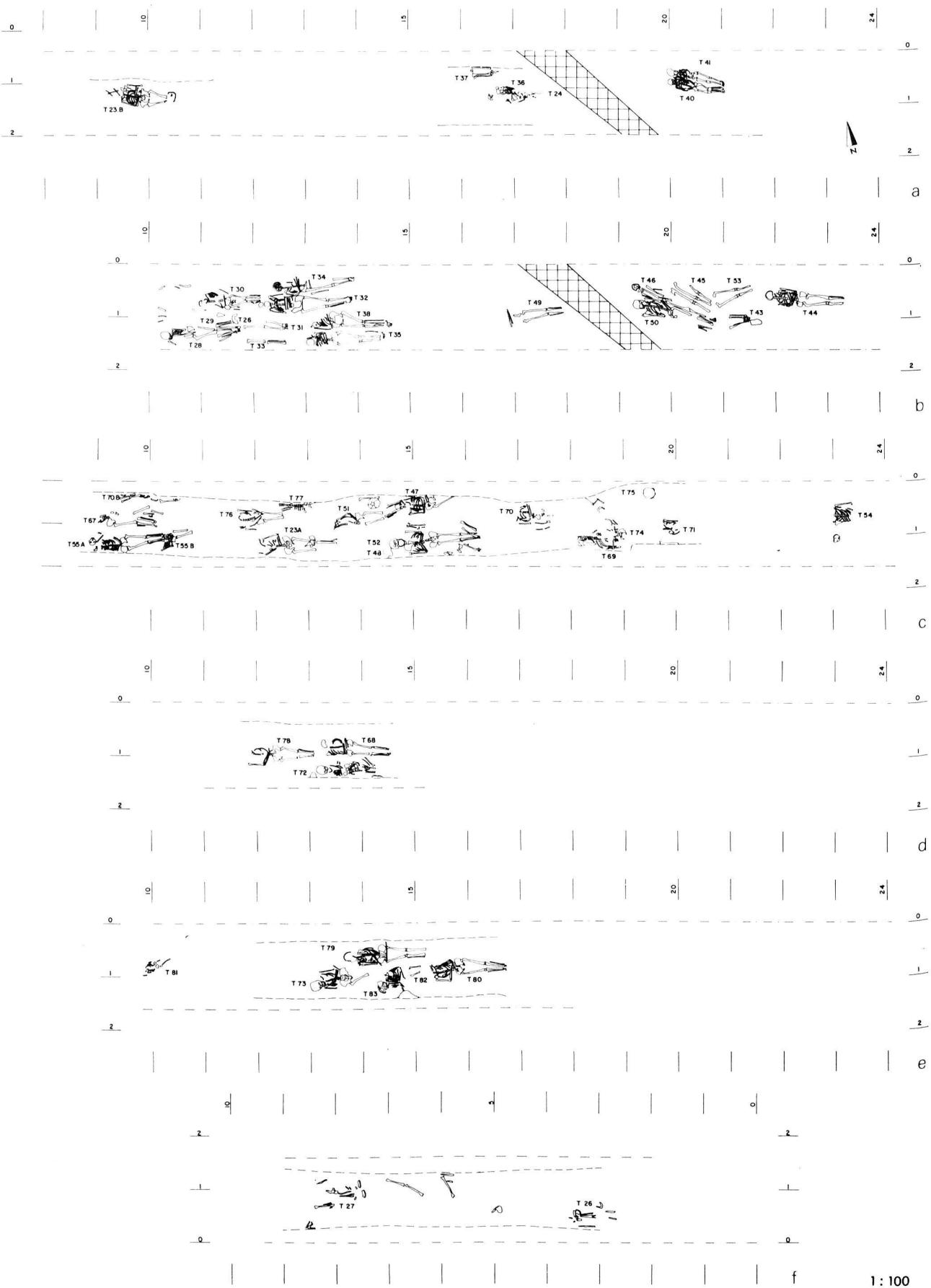


Fig./Abb. 118 sondage B, tombes (a) niveau 1, (b) niveau 2, (c) niveau 3, (d) niveau 4, (e) niveau 5, sondage A, (f) niveau 6

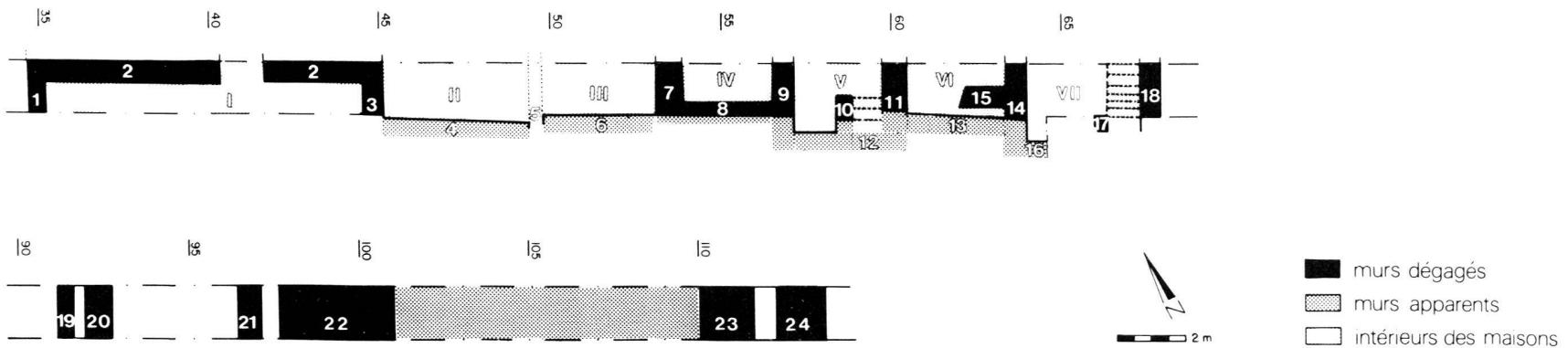


Fig./Abb. 119 sondage B, plan général des murs et locaux

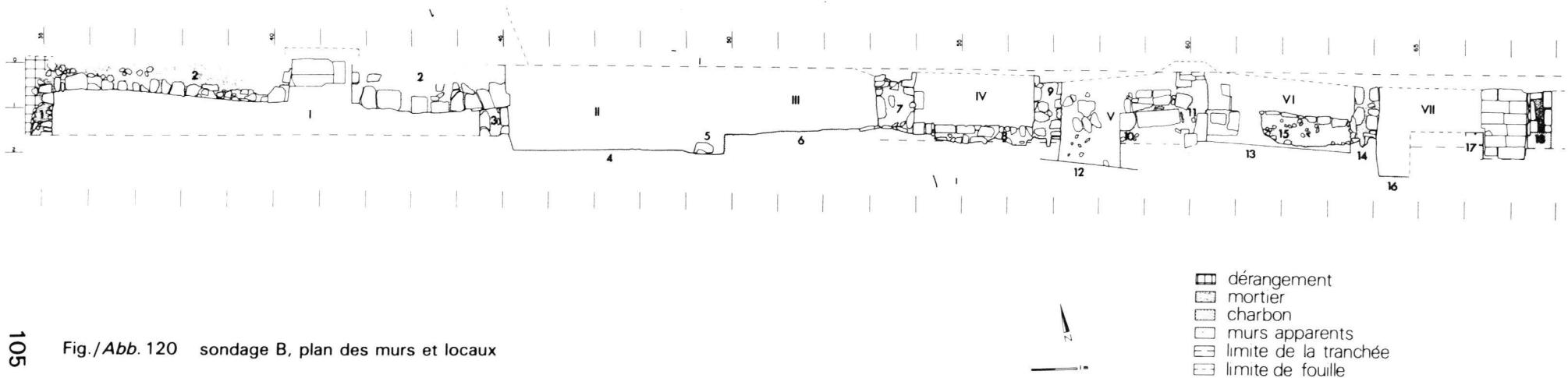


Fig./Abb. 120 sondage B, plan des murs et locaux

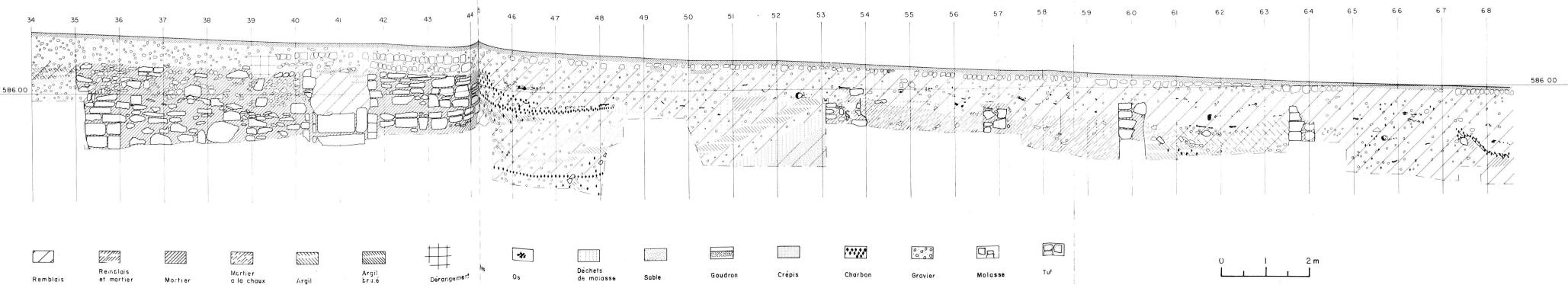


Fig./Abb. 121 sondage B, profil nord



Fig./Abb. 122 sondage B, profil sud

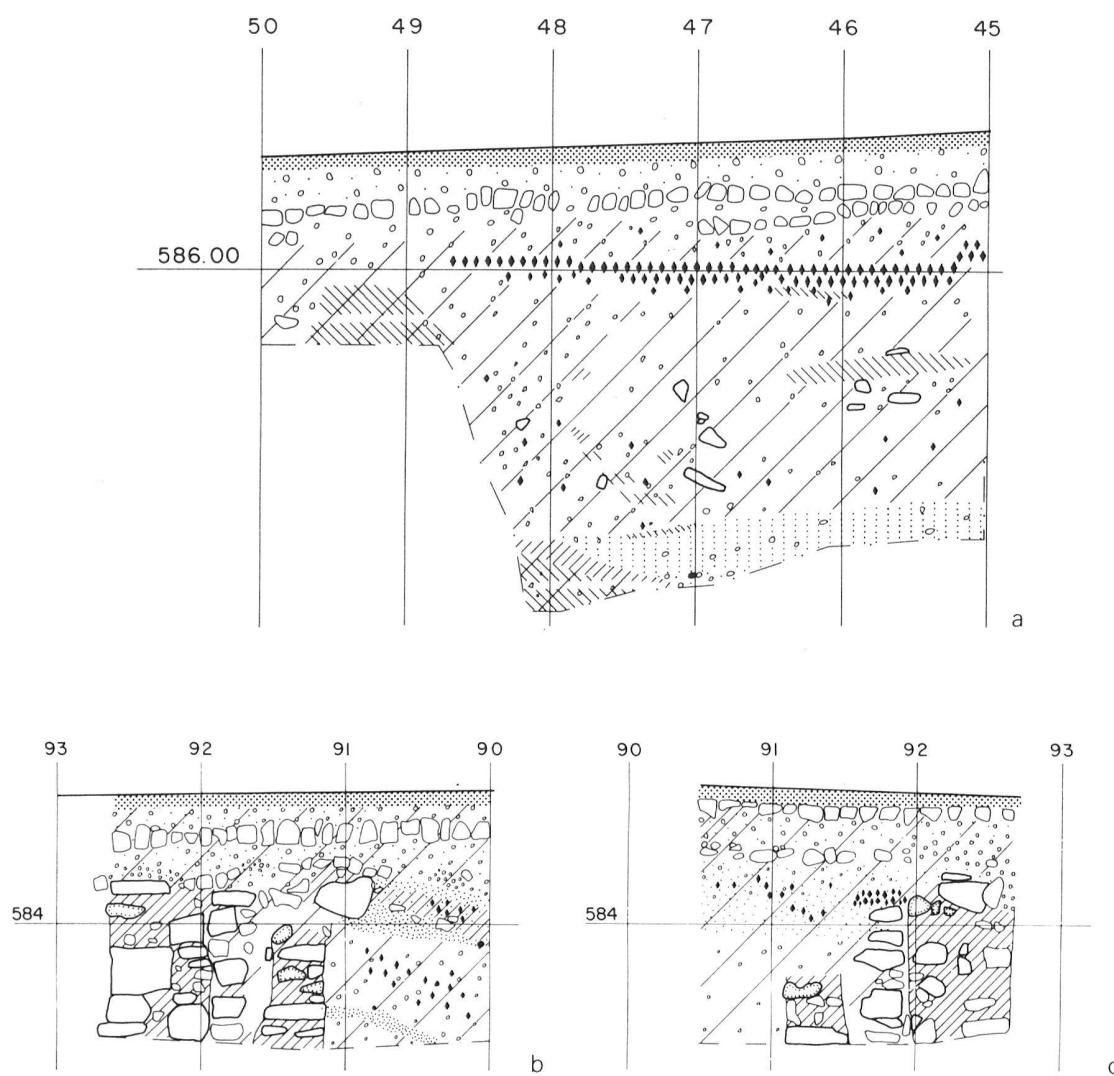


Fig./Abb. 123 sondage B, (a) profil sud, situé à 20 cm devant le mur 4, (b) profil sud, murs 20 et 19, (c) profil nord, murs 19 et 20

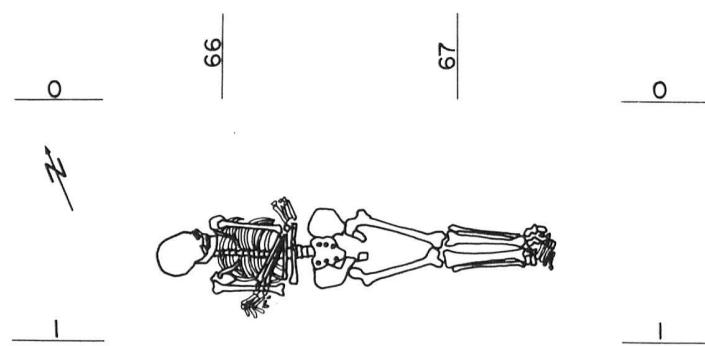


Fig./Abb. 124 sondage B, tombe 84



Fig./Abb. 125 (a) sondage A, à droite la rue des Epouses



Fig./Abb. 125 (b) sondage A, à gauche la cathédrale

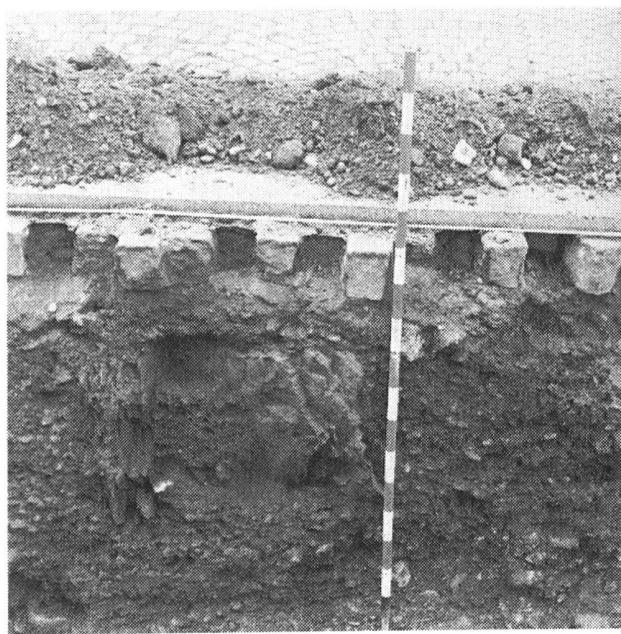


Fig./Abb. 126 (a) sondage A, tombe à dalles dans le profil nord-est

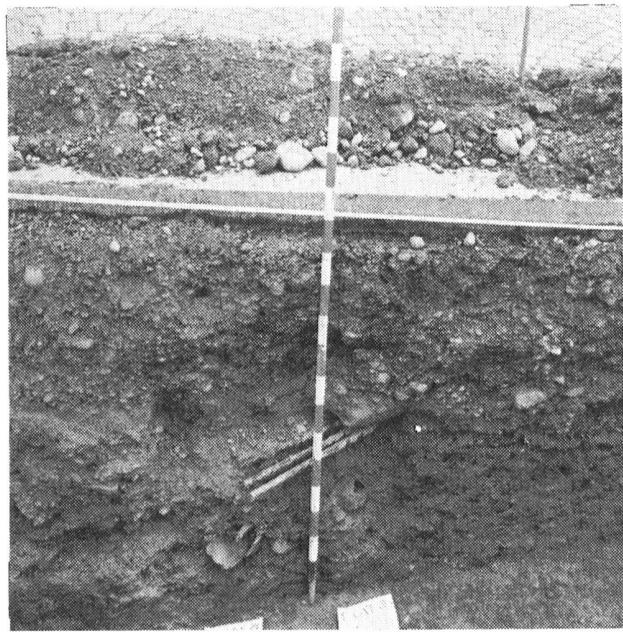


Fig./Abb. 126 (b) sondage A, ossuaire dans le profil sud-ouest



Fig./Abb. 126 (c) sondage A, tombe à dalles, détail



Fig./Abb. 126 (d) sondage A, tombe à dalles, détail

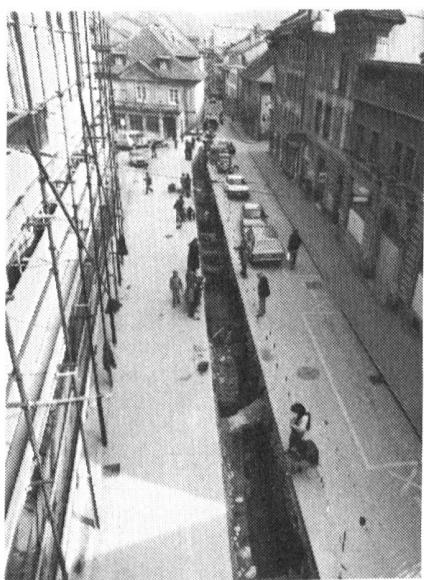


Fig./Abb. 127 (a) sondage B, tranchée vue de la tour de la cathédrale

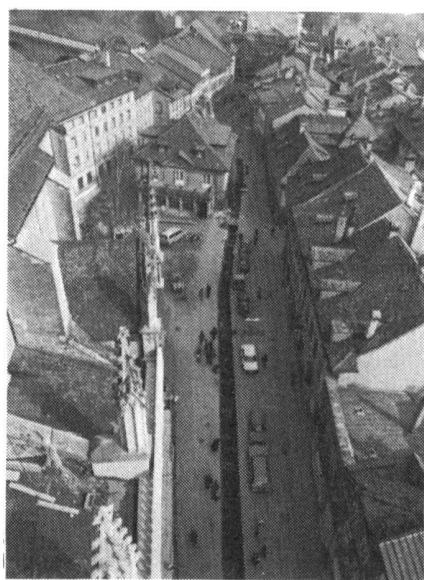


Fig./Abb. 127 (b) sondage B, tranchée dans la rue du Pont-Suspendu (Photo Mülhauser, Fribourg)



Fig./Abb. 127 (c) sondage B, tranchée dans la rue du Pont-Suspendu (Photo Mülhauser, Fribourg)



Fig./Abb. 129 (a) sondage B, relevé d'un mur



Fig./Abb. 129 (b) sondage B, dessin du profil nord



Fig./Abb. 129 (c) sondage B, dégagement des squelettes du deuxième cimetière



Fig./Abb. 128 (a) sondage B, prélèvement des squelettes du deuxième cimetière



Fig./Abb. 128 (b) sondage B, dégagement des squelettes du deuxième cimetière



Fig./Abb. 128 (c) sondage B, relevé des squelettes du deuxième cimetière



Fig./Abb. 130 (a) sondage B, squelettes du deuxième cimetière



Fig./Abb. 130 (b) sondage B, squelettes du deuxième cimetière



Fig./Abb. 131 (a) sondage B, squelette du deuxième cimetière

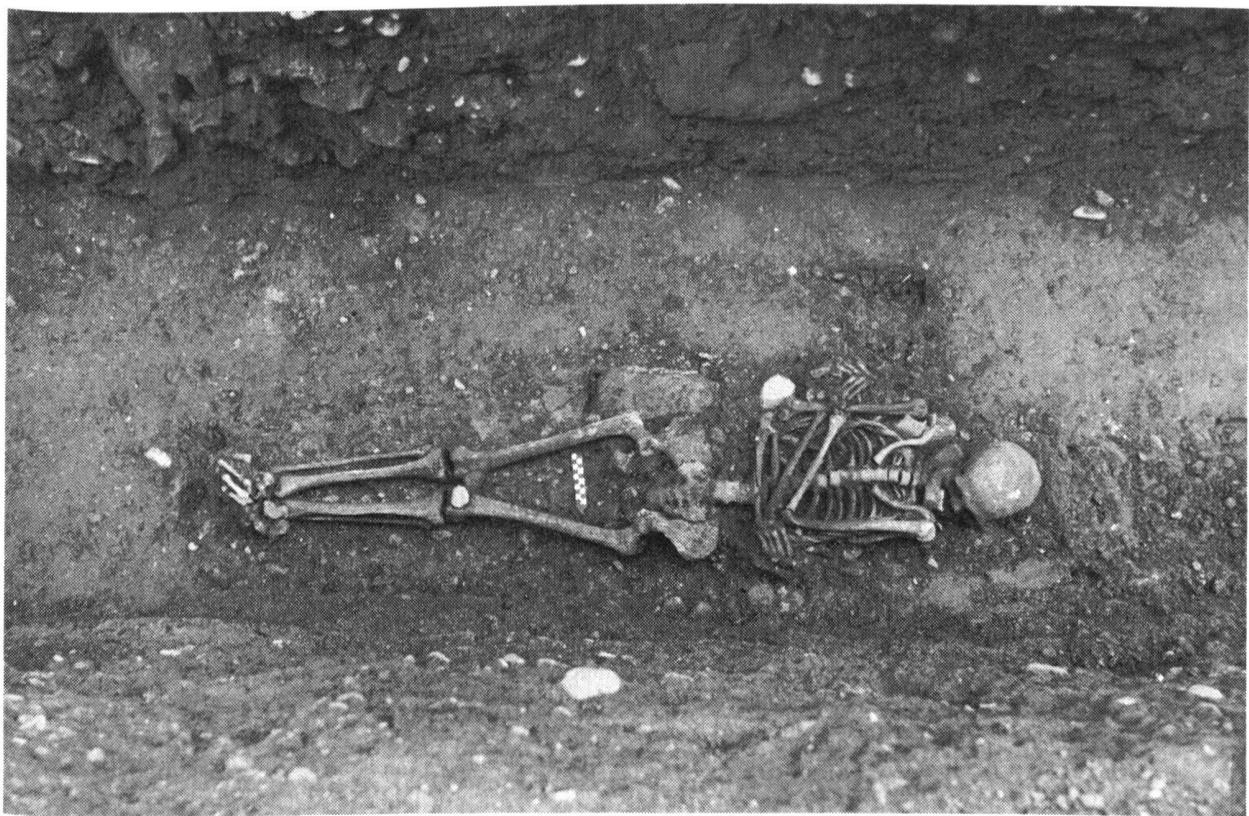


Fig./Abb. 131 (b) sondage B, tombe 84 appartenant au troisième cimetière

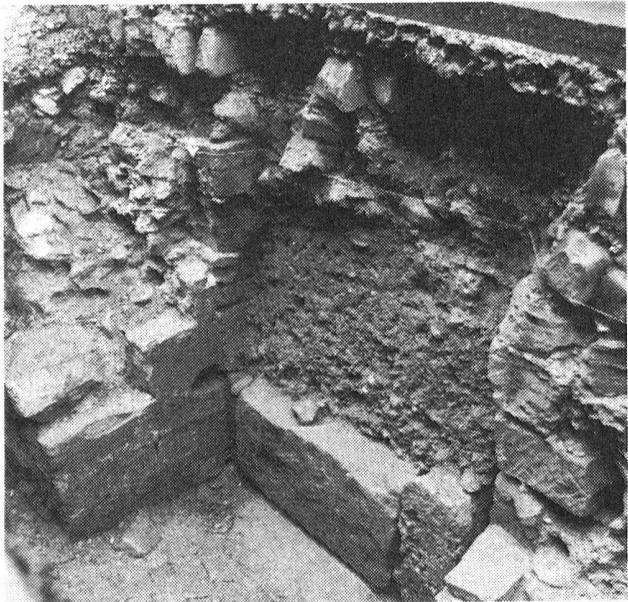


Fig./Abb. 132 (a) local I, mur 2 avec porte

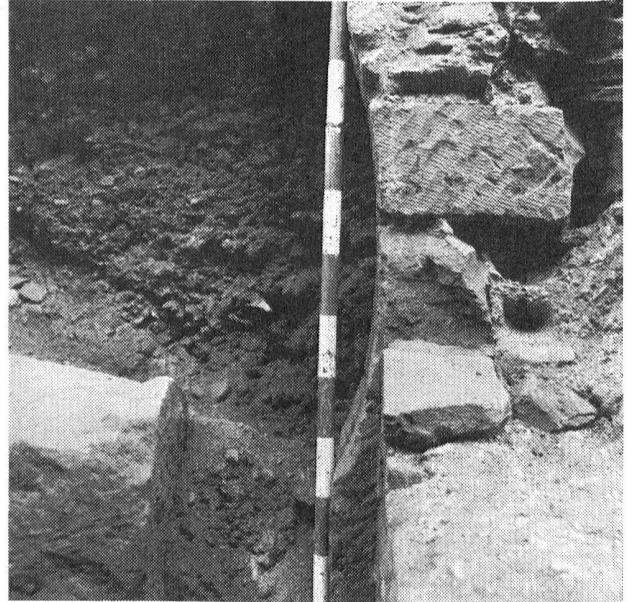


Fig./Abb. 132 (b) local I, détail du support est de la porte



Fig./Abb. 132 (c) local I, partie est du mur 2, vue de l'ouest

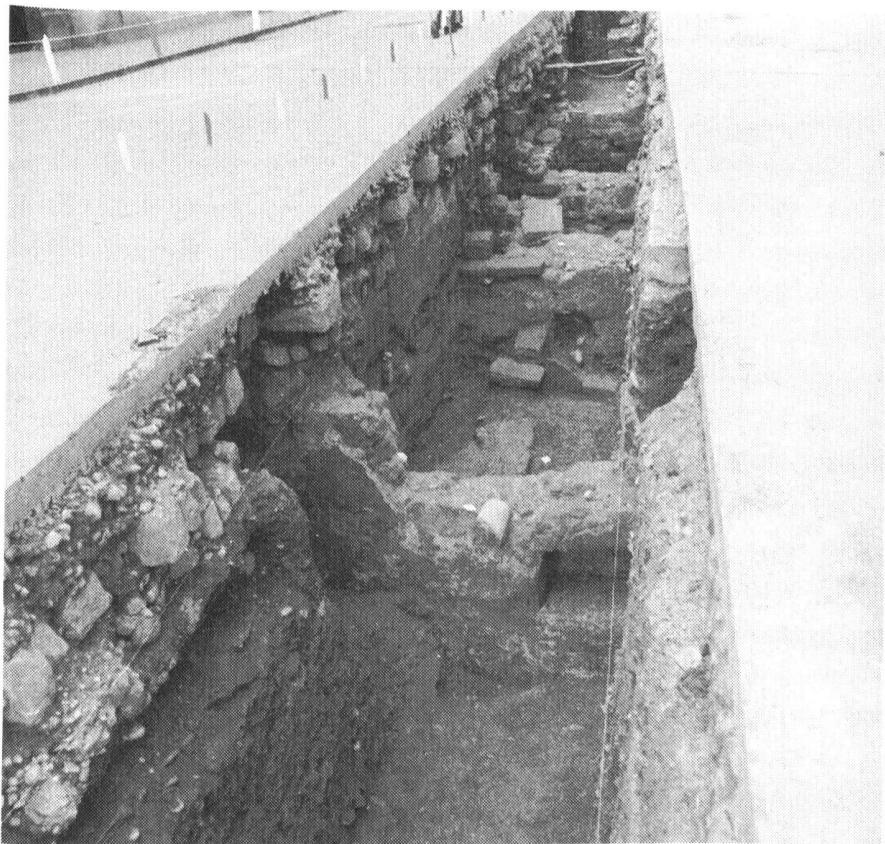


Fig./Abb. 133 (a) sondage B, vue générale des murs transversaux



Fig./Abb. 133 (b) local I, la porte dans le mur 2

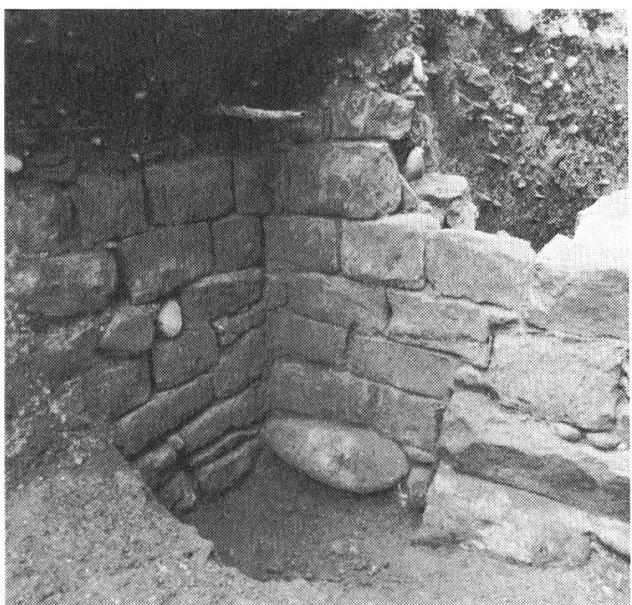


Fig./Abb. 134 (a) local II, angle sud-ouest



Fig./Abb. 134 (b) local II, excavation



Fig./Abb. 134 (c) local II, angle sud-ouest, détail

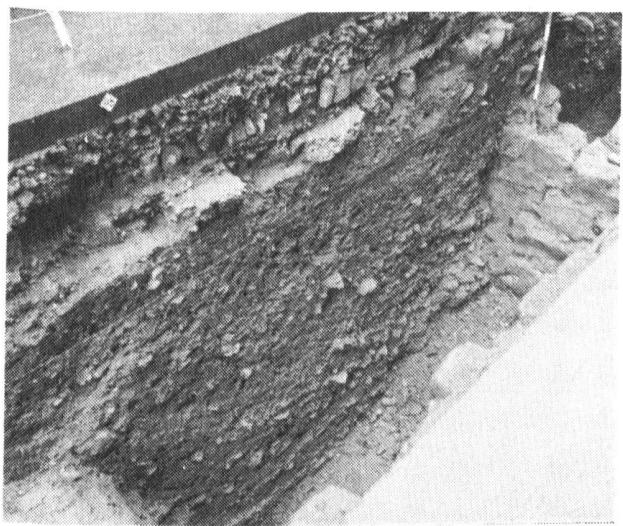


Fig./Abb. 135 (a) local II, profil nord, couches de remplissage

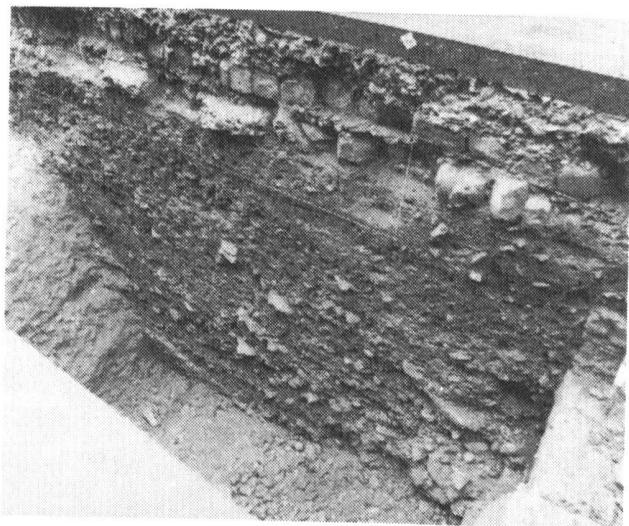


Fig./Abb. 135 (b) local II, profil nord, couches de remplissage



Fig./Abb. 135 (c) local II, couches de remplissage, détail



Fig./Abb. 136 (a) local II, mur 4



Fig./Abb. 136 (b) locaux II/III, mur 4, à gauche l'angle du mur 6



Fig./Abb. 136 (c) locaux III/IV, mur 7

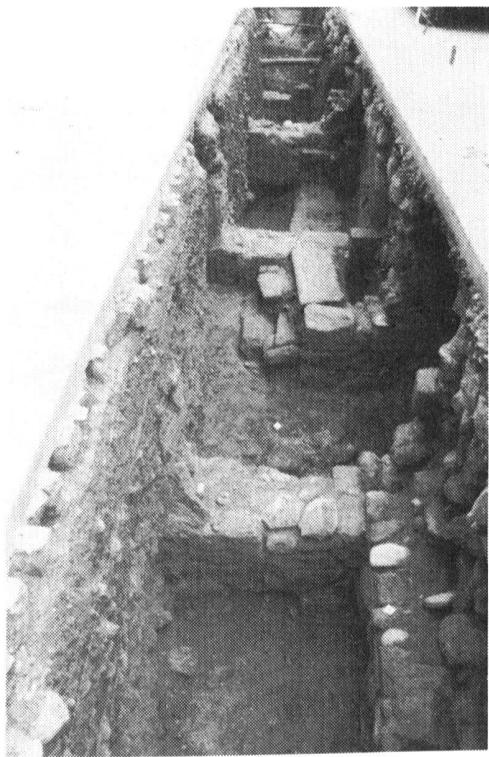


Fig./Abb. 137 (a) sondage B, vue générale des locaux IV à VII

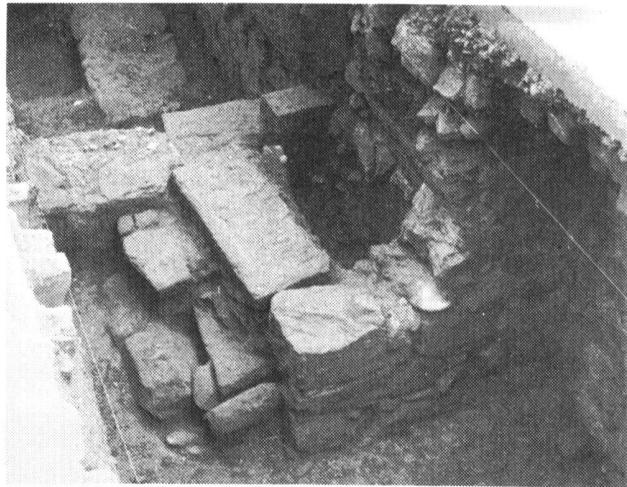


Fig./Abb. 137 (b) local V, la base d'un escalier

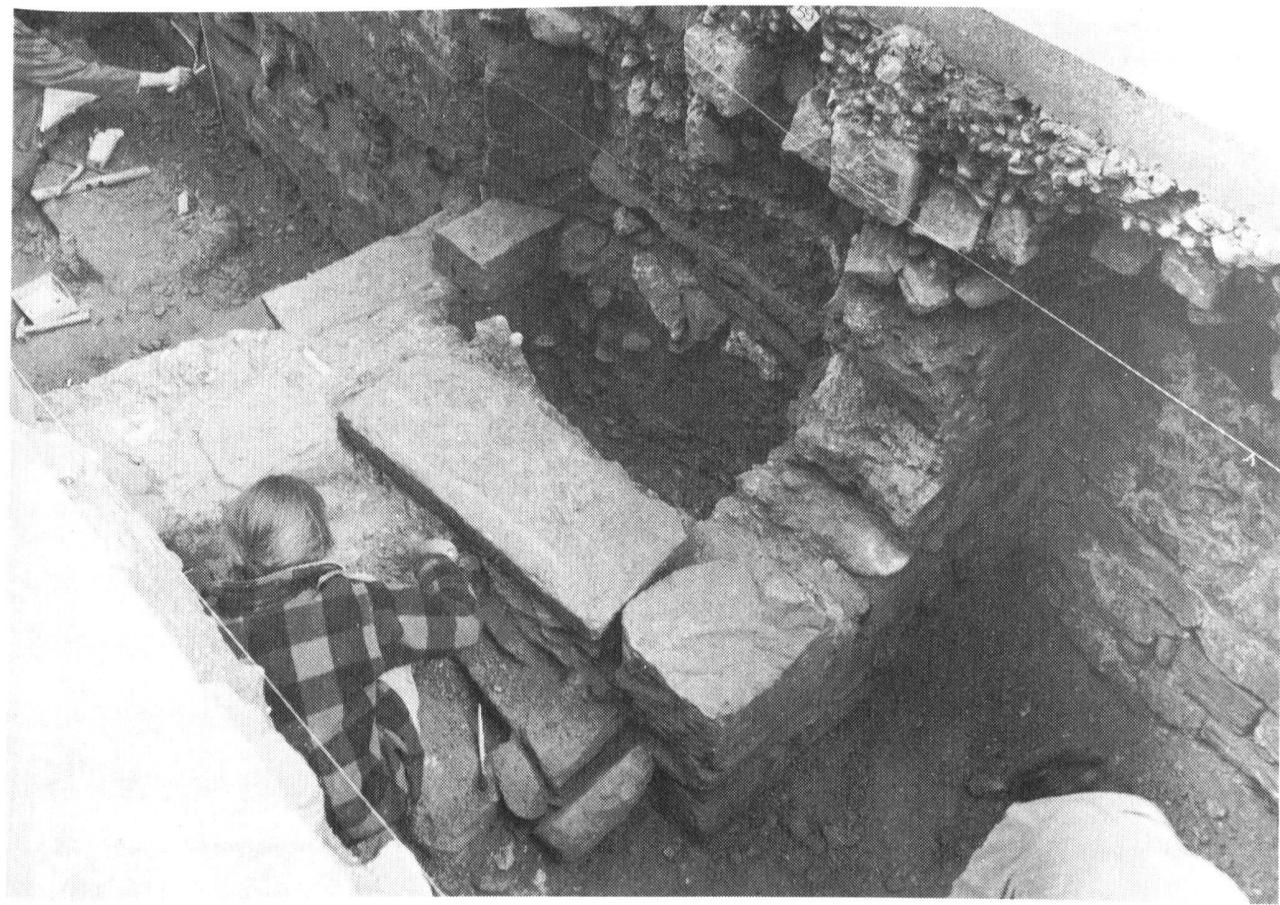


Fig./Abb. 137 (c) local V, la base d'un escalier, détail

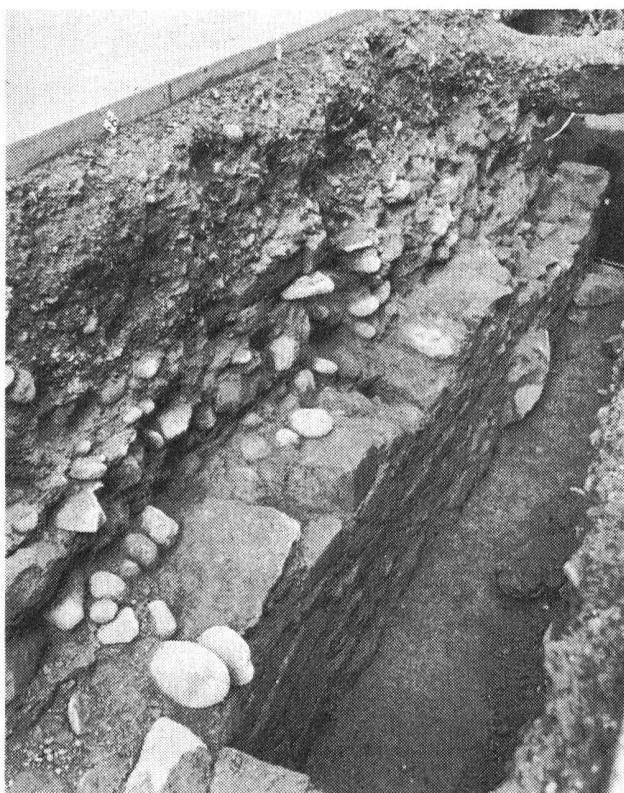


Fig./Abb. 138 (a) local IV mur 8, vue vers l'ouest



Fig./Abb. 138 (b) crépissage mur 11, côté local V

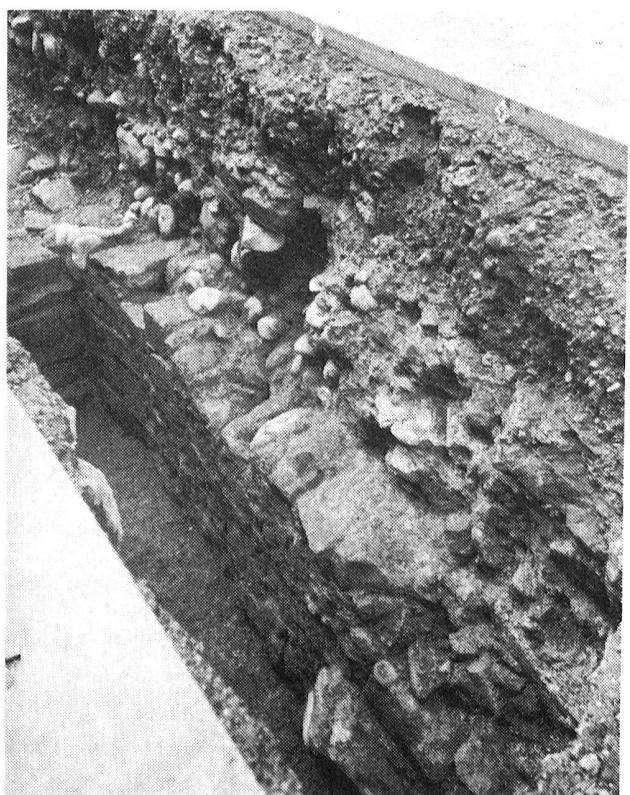


Fig./Abb. 138 (c) local IV, mur 8, vue vers l'est



Fig./Abb. 139 (a) mur 11 avec crépi au premier plan, suivi de la base d'escalier du local V



Fig./Abb. 139 (b) mur 14, détail



Fig./Abb. 139 (c) local V au premier plan, suivi du local IV



Fig./Abb. 140 (a) local VII, escalier



Fig./Abb. 140 (b) local VII, escalier

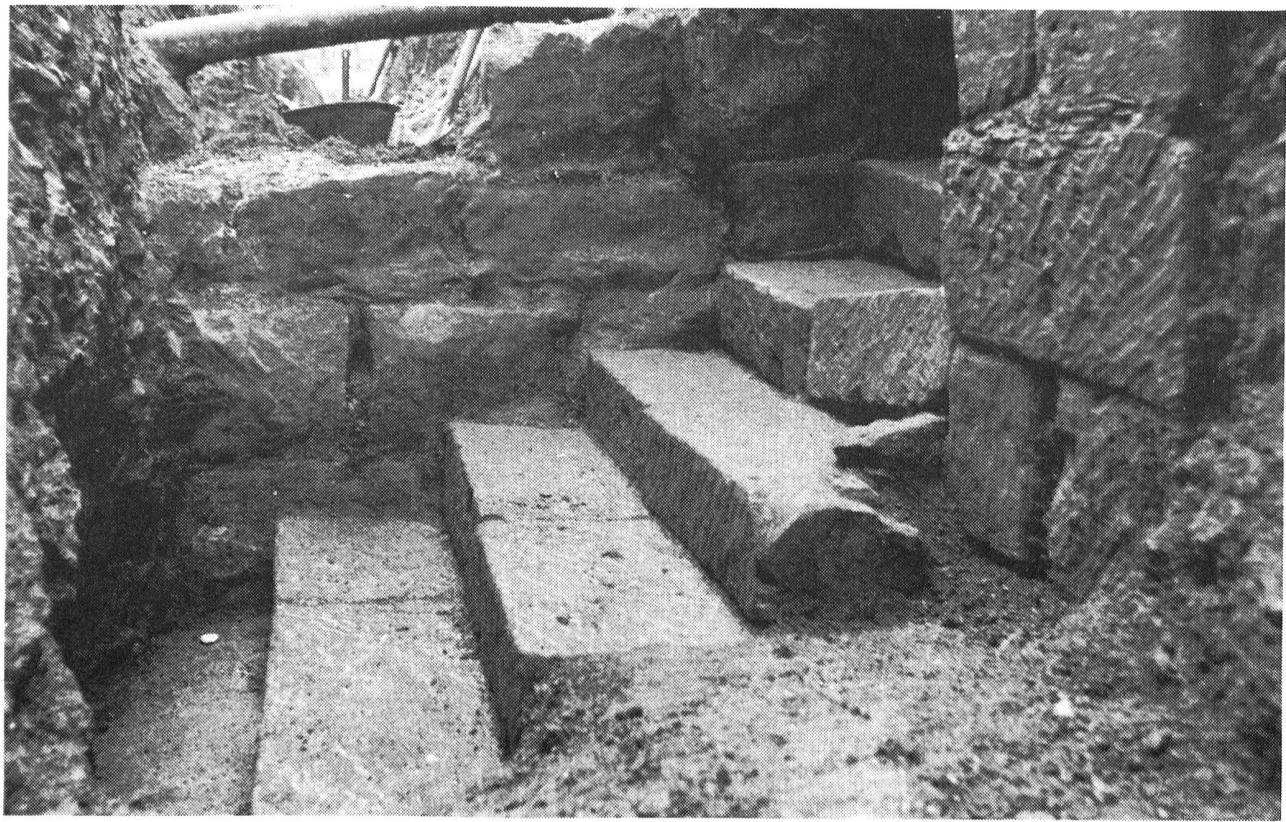


Fig./Abb. 140 (c) local VII, escalier, détail



Fig./Abb. 141 (a) mur 19 et 20, profil nord



Fig./Abb. 141 (b) espace entre les murs 19 et 20, dont les deux faces portent du crépi

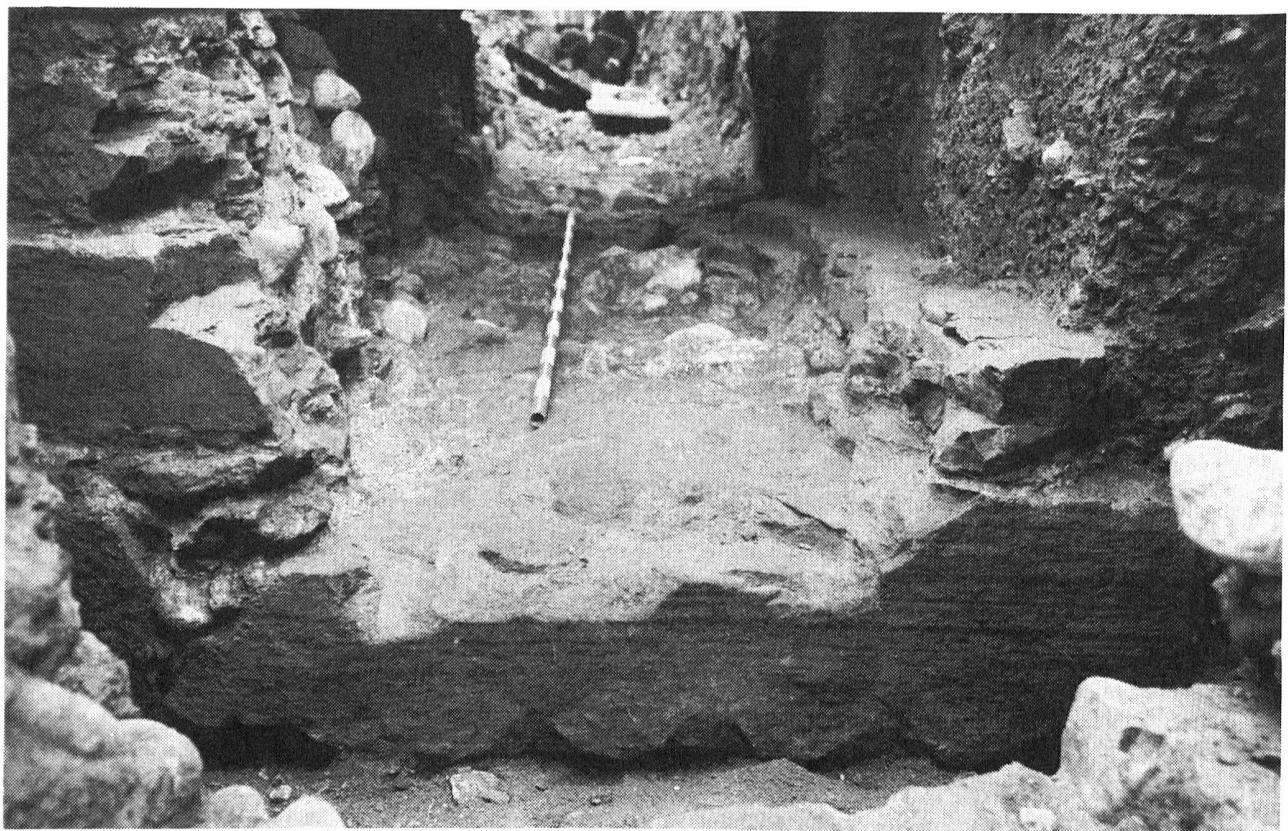


Fig./Abb. 142 (a) mur 21, au premier plan, suivi du mur 22

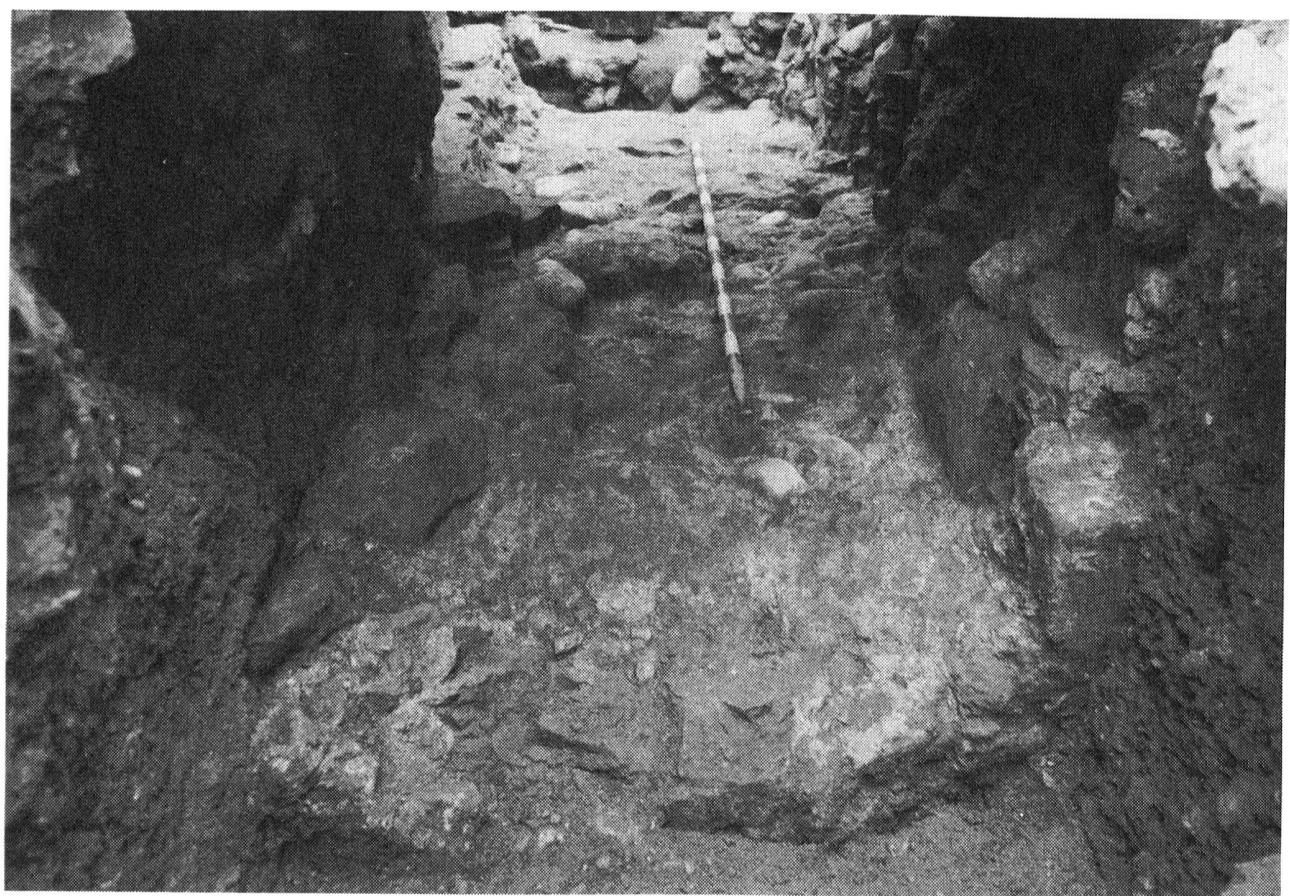


Fig./Abb. 142 (b) mur intermédiaire entre les murs 22 et 23 éventré par la pelle mécanique

**Grangettes (Glâne)**  
**Eglise Saint-Maurice**  
**CN 1224, 563 740 / 169 570**

C'est à l'occasion d'une restauration partielle de l'église Saint-Maurice des Grangettes-près-Romont, nécessitée par la pose d'un nouveau chauffage, que des fouilles archéologiques ont été effectuées au cours de l'hiver 1981–82. La direction locale de ces fouilles fut confiée à Philippe Jaton qui a rédigé un rapport complet et détaillé.

Une dizaine de sépultures découvertes dans la partie occidentale de l'église sont antérieures à la construction de la première église de Grangettes. Leur orientation ouest-sud-ouest/est-nord-est diffère de celle de l'église et aussi des tombes plus récentes. Il s'agit de tombes en pleine terre. Elles appartiennent sans doute à une nécropole du Haut

Moyen Age dont la limite sud-est traverse la nef de l'église actuelle (fig. 143). La première église fut une église simple à nef rectangulaire et à chœur plus ou moins carré (fig. 144). Par analogie à d'autres églises déjà connues, elle peut être datée au XI<sup>e</sup> siècle. A l'époque gothique, soit au XIII<sup>e</sup> siècle, l'église fut transformée et au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle elle fut complétée par des chapelles latérales. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la nef subit une démolition complète et fut entièrement reconstruite, et c'est cette nef qui est conservée encore aujourd'hui.

Le rapport complet et détaillé sera publié dans un cahier spécial réservé à plusieurs fouilles d'églises.

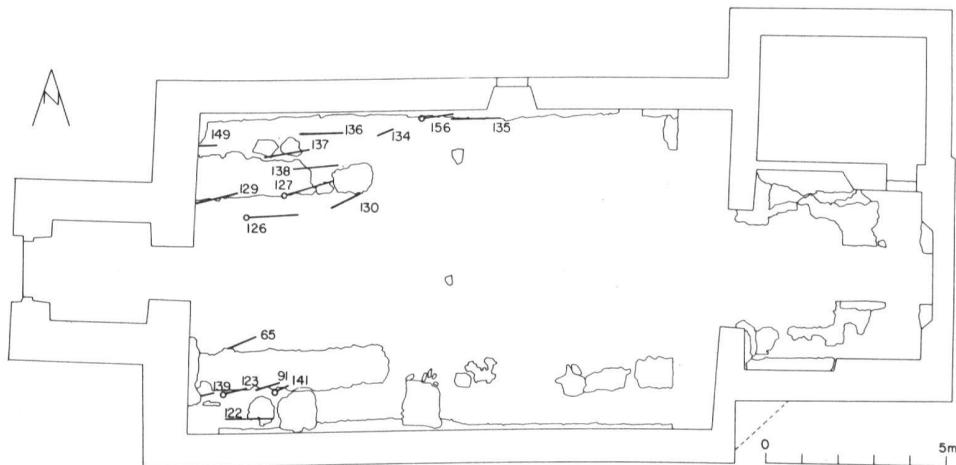


Fig. / Abb. 143 plan cimetière mérovingien

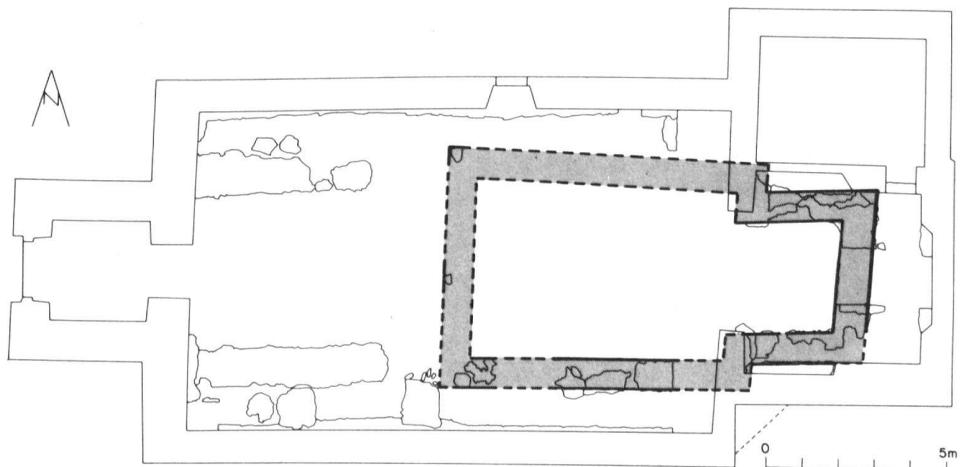


Fig. / Abb. 144 plan première église

## Gumefens (Gruyère)

Sus Fey

CN 1225, 572 380 / 169 640

Les fouilles dans la grande nécropole de Gumefens/Sus Fey découverte lors de sondages en 1979 et fouillée en partie la même année, ont été poursuivies et terminées. Pour ne pas retarder les travaux de construction de la RN 12, les fouilles ont été effectuées même pendant les mois d'hiver grâce à l'installation de serres chauffables. (fig. 145). En tout, 380 sépultures ont été dégagées. La plupart des tombes étaient orientées vers l'est et disposées en alignements assez réguliers. Certaines tombes, dont plusieurs établies en pleine terre, avaient été réutilisées deux à trois fois. Sur les 380 tombes, 58 contenaient un mobilier funéraire. Il s'agit de boucles de ceinture simples en bronze et en fer, de plaques-boucles en bronze décorées de motifs de griffons et de croix (fig. 146), de plusieurs plaques-boucles et d'une garniture de ceinture complète en fer damasquiné avec des motifs d'entrelacs et de serpents (fig. 147). L'unique baudrier en fer plaqué d'argent (fig. 148) se trouvait dans la tombe d'un enfant en bas âge et toutes les perles en verre et en ambre étaient déposées dans des tombes d'enfant. Une tombe de femme renfermait une belle fibule à dis-

que doré (fig. 149) et une seule tombe d'homme un saxe et quelques autres un seul couteau. A l'angle nord-ouest de la nécropole, on constata les fondations d'un petit bâtiment qui aurait pu servir de chapelle mortuaire.

Un rapport de fouille complet et détaillé sera publié dans les cahiers réservés aux rapports des fouilles archéologiques sur les autoroutes.



Fig./Abb. 145 serres chauffables



Fig./Abb. 146 boucle décorée de griffons et d'une croix (1:1)

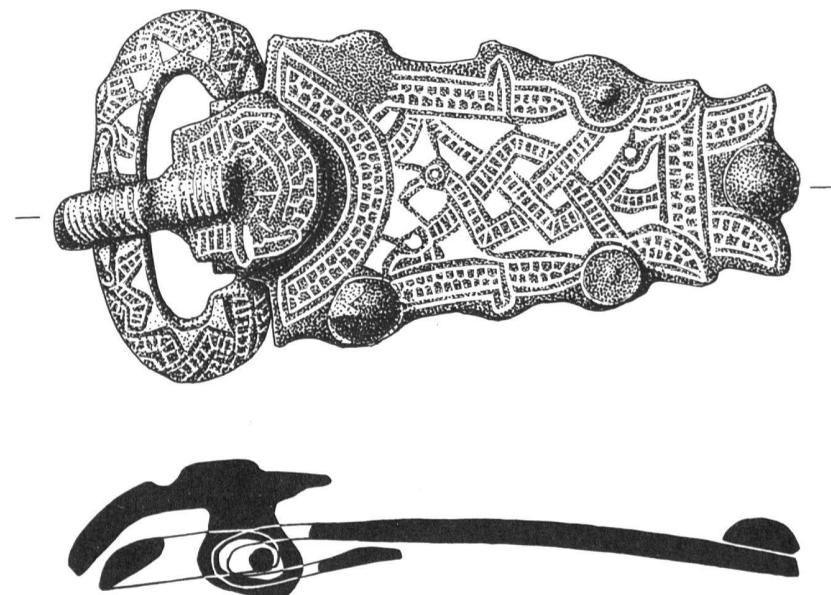


Fig./Abb. 147 boucle décorée de serpents (1:1)

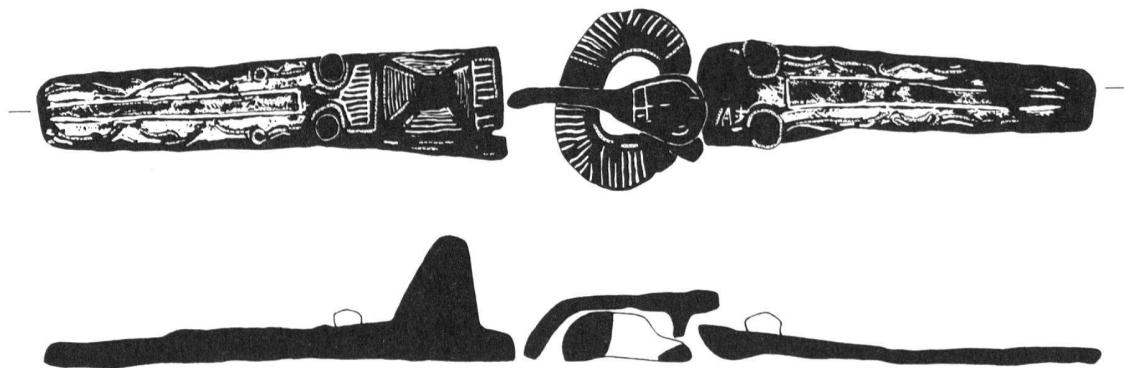


Fig./Abb. 148 baudrier en fer démasquiné d'argent (1:1)

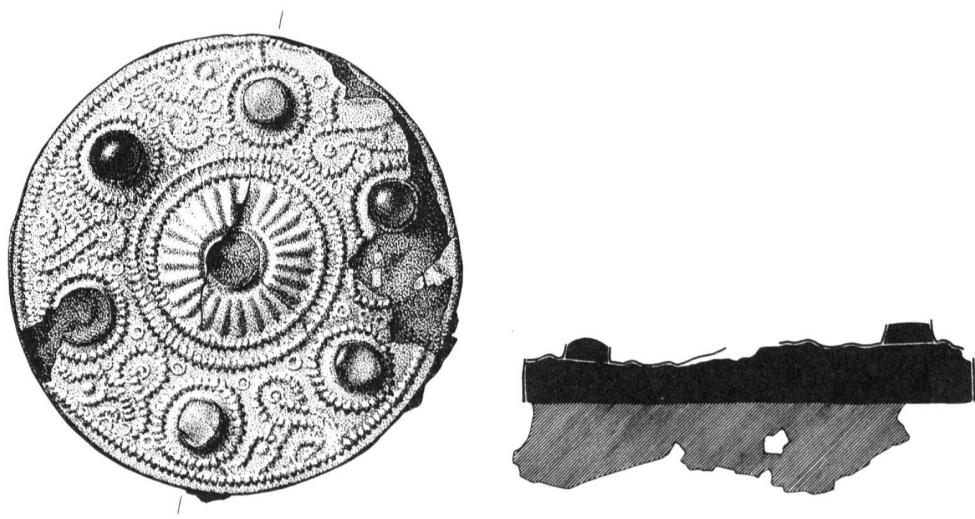


Fig./Abb. 149 fibule dorée (1:1)

**Gurmels (See)**  
Muttergotteskirche Dürrenberg  
LK 1185, 580 200 / 193 800

In Gurmels wird die Kirche «Unserer lieben Frau» auf dem Dürrenberg restauriert. Der Volksmund berichtet, die Kapelle sei 1339 nach dem Laupenkrieg als Einlösung eines Gelübdes der Dorfbewohner erbaut worden. Über den eigentlichen Ursprung der Kapelle war jedoch nichts bekannt.

Die im Zusammenhang mit der Restaurierung durchgeföhrten archäologischen Untersuchungen (Abb. 150) ergaben, daß die Kapelle im Bereich eines bedeutenden frühmittelalterlichen Gräberfeldes erstellt worden war. Zudem wurden Spuren einer römischen Anlage aufgedeckt.

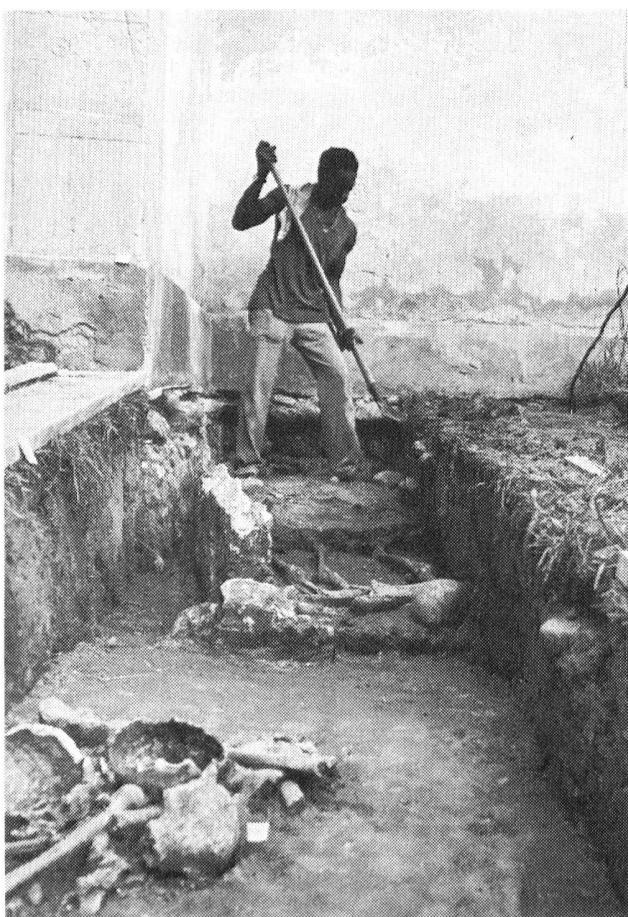


Fig./Abb. 150 *Grabungsbild*

Die Bestattungen liegen in Plattengräbern oder in freier Erde. Ein Plattengrab enthielt zwei gut erhaltene Skelette (Abb. 151), zu deren Füßen und Häuptern Knochenhaufen von weiteren Skeletten lagen. Aber nicht nur die Plattengräber, sondern auch Grabgruben in freier Erde waren mehrmals benutzt worden. Einige Gräber in freier Erde waren mit vereinzelten oder sogar mit einem Kranz von Kieselsteinen umgeben. Die Frauengräber in freier Erde enthielten reiche Beigaben. In einem Grab lag auf dem Becken eine Gürtelgarnitur mit rechteckiger Platte und schmalrechteckigem Gegenbeschläg (Abb. 152), und in einem zweiten fand sich ebenfalls auf dem Becken eine 34 cm lange Gürtelgarnitur aus silberplattierte Eisen mit trapezförmigen Platten. In einem dritten Grab lag die 40 cm lange silberplattierte Gürtelgarnitur (Abb. 153) entlang der rechten Seite des Skelettes. Das Grab enthielt zudem einen kostbaren Fingerring aus Bronze mit eingelegtem gelbbraunem Glasplättchen (Abb. 154).



Fig./Abb. 151 *Plattengräber*

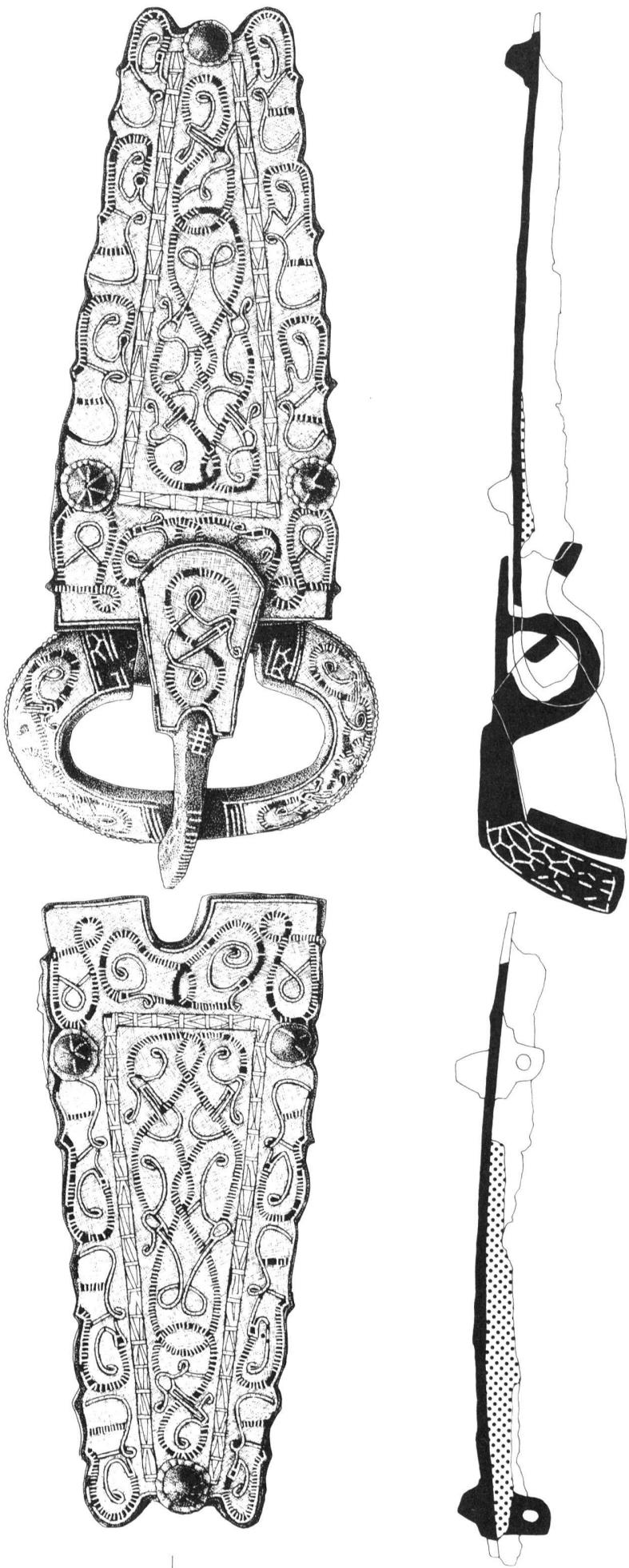


Fig./Abb. 15.3 Gürtelgarnitur aus Frauengrab (2:3)

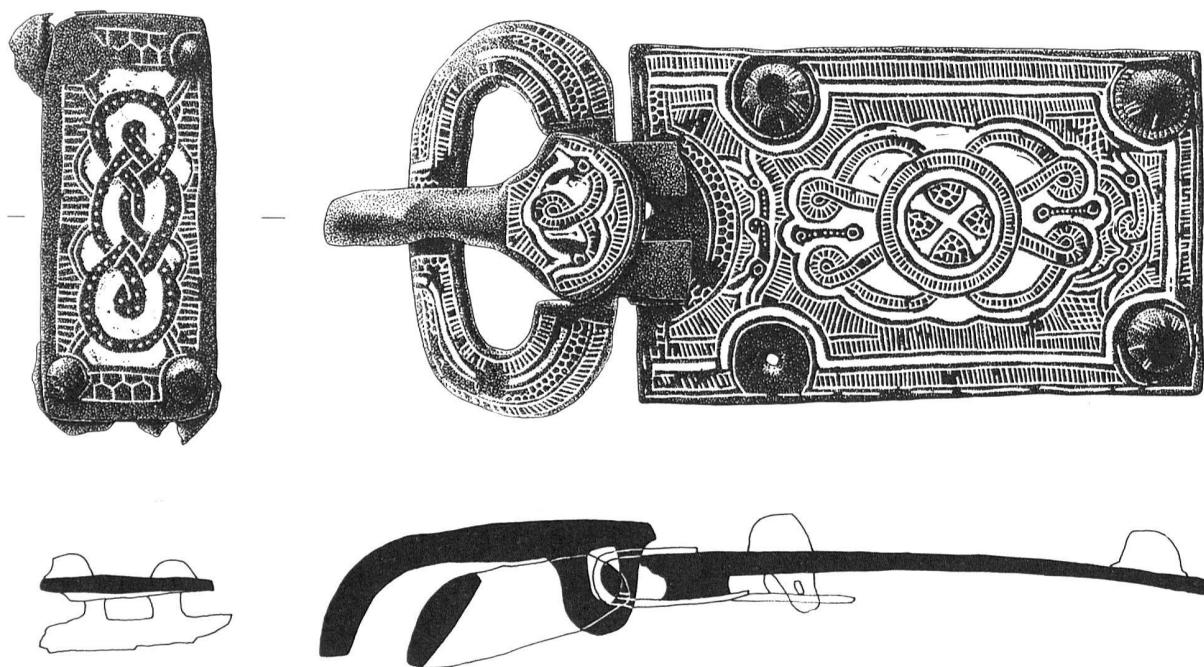


Fig. / Abb. 152 Gürtelbeschläg aus Frauengrab (1:1)

Die Beigaben im Gräberfeld von Dürrenberg bei Gurmels sind außergewöhnlich und übertreffen sogar die berühmten Garnituren von Fétigny an Größe und Schönheit.

Die Ausgrabungen werden weitergeführt und sollen in einem nächsten Bericht vollständig besprochen werden.



Fig. / Abb. 154 Fingerring (1:1)

**Haut-Vully (Lac)**  
En Vauvessin  
CN 1165, 571 590 / 200 960

Au début du mois d'août 1982 M. Gaston Rieben, Lausanne, avertit le Service archéologique cantonal qu'il avait découvert des ossements humains en 3 endroits du talus d'un chemin vicinal situé au sud-est de Jorossant (fig. 155). Ce chemin avait été corrigé par les améliorations foncières au printemps 1982. Il avait été abaissé de 1 m environ.

Une campagne de fouille de sauvetage fut organisée du 30 septembre au 12 octobre 1982 sous la direction locale de Serge Menoud avec la participation de Michèle Roy et de Fabienne Ebener (photo). Les relevés furent établis par Serge Me-

noud (fig. 156). On constata l'existence d'une dizaine de tombes. Elles se trouvaient en partie sur le chemin vicinal qui monte dans la forêt et aussi dans le talus sud du chemin (fig. 157). Les squelettes étaient orientés vers le nord-est avec la tête au sud-ouest. Quelques-uns se trouvaient en pleine terre dans le limon sans protection visible et d'autres étaient déposés dans de faibles cavités taillées en partie dans la molasse. Dans trois tombes, des blocs de molasse épars accompagnaient le squelette et une de ces pierres était même placée sous le crâne de la tombe 3. Le remplissage des tombes était formé d'une terre argileuse claire et ne renfermait pas d'humus. L'établissement de ces tombes a donc eu lieu avant l'apport de la forte couche d'humus qui se situe actuellement à 1 m environ au-dessus des squelettes.

En tout, les fouilleurs ont pu distinguer 10 tombes : 4 étaient conservées entièrement (T 1, 3, 5 et 7), deux se trouvaient sous forme d'ossuaire (T 8 et 9), une était en partie (T 2) et une autre (T 4) presque entièrement détruite par les travaux de terrassement. Une tombe qui n'a pas été fouillée semble entière (T 10) et une autre n'est constituée que d'un os long (T 6). Pour les squelettes assez bien conservés la position des bras est différente, à savoir : les avant-bras pliés au-dessus du bassin (T 1), les mains jointes sur le bassin (T 3 et 5) et les avant-bras repliés vers la tête (T 7). Il s'agit de positions des bras connues dans les nécropoles romaines et du Haut Moyen Age.

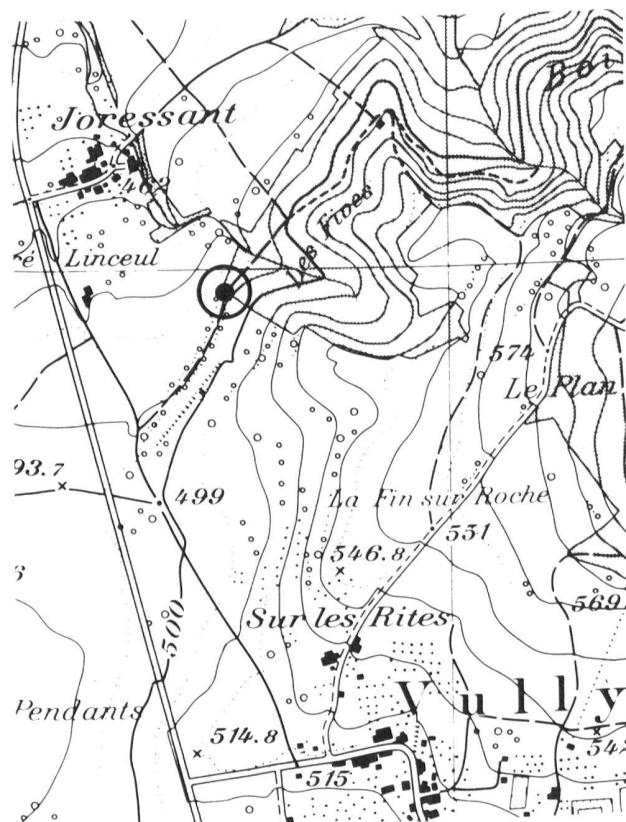


Fig./Abb. 155 plan de situation, 1:10 000

La tombe 3 a détruit la tombe 8 dont les ossements sont réunis en deux ossuaires déposés au-dessus de la tombe 3. La réutilisation d'une même tombe à plusieurs reprises et la mise en ossuaire des squelettes y reposant était en usage dans les cimetières romains et du Haut Moyen Age.

Le manque de mobilier funéraire rend la datation de ces tombes très difficile. Après un premier examen des squelettes, l'anthropologue Dr Bruno Kaufmann les classe dans une période avant le Moyen Age. Quelques indices comme la position des bras, la mise en ossuaire d'un squelette déran-

gé et l'alignement assez régulier des tombes, permettent d'admettre qu'il pourrait s'agir d'une nécropole de l'époque romaine ou du Haut Moyen Age. Pour en savoir davantage et pour dater ce cimetière d'une façon plus précise, il faudrait poursuivre les fouilles et l'explorer entièrement.

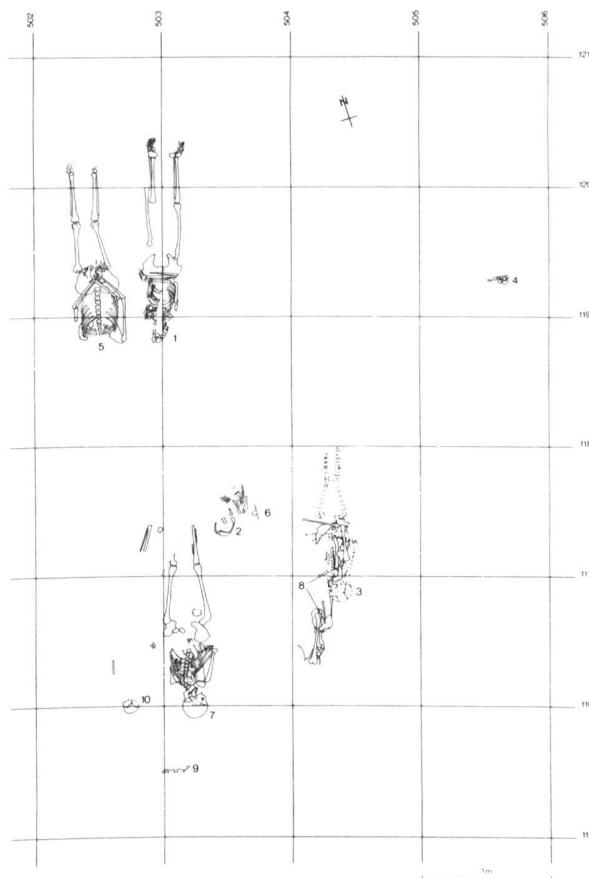


Fig./Abb. 156 plan des tombes



Fig./Abb. 157 tombes dans le talus

**Misery (Lac)**  
 Les Grands Prés  
 CN 1185, 571 580 / 189 020

Le site des Grands Prés, situé à proximité du carrefour de Misery, au nord du bâtiment de la poste, a été repéré le 26 mai 1982 à l'occasion de la surveillance du chantier de la nouvelle halle de gymnastique.

Lors de l'excavation faite par les engins de chantier, trois lits distincts de galets ont été partiellement détruits (fig. 158), deux d'entre eux ne comportaient, en plus des galets, que quelques os de cheval. Le troisième entourait par contre un foyer, ce qui a motivé l'intervention du Service archéologique, car la zone en question devait elle aussi être excavée.

Les fouilles de sauvetage ont duré du 7 au 12 juin, et ont porté sur 63 m<sup>2</sup>.

Direction locale : B. Dubuis

Collaborateurs : S. Menoud, M. et R. Perrin, M. Perzinska, M. Roy, K. Revertera, P.-A. Vauvhey, W. Tinguely, S. Eberhard, C. Doy.

Géomètre : H. Savary

Le 8 juin, le Service archéologique a pu bénéficier de l'aide des classes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de Courtion. Il s'agit des classes de MM. A. Crausaz et E. Caud.

#### Constat

Sous la terre arable se trouvait une couche de sable de 60 cm recouvrant une couche plus foncée comprenant le niveau de galets et l'argile du foyer déjà mentionnée (fig. 159). Sous cette couche archéologique existaient différents lits de sable plus ou moins argileux, une couche tourbeuse contenant de nombreux fragments de bois, une couche de sable vert puis l'argile jaune du fond de fouille.

La figure 160 montre la partie supérieure de ce profil, la partie inférieure n'ayant pu faire l'objet d'un relevé.

La couche archéologique (couche 3) s'étendait au delà des limites de l'excavation, si bien qu'il n'est pas possible de préciser la forme et les

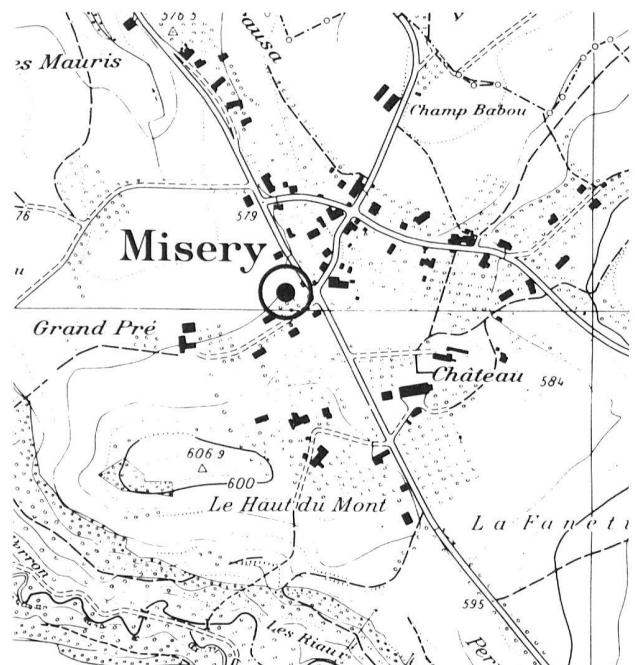


Fig./Abb. 158 plan de situation, 1:10 000

dimensions de la zone empierrée. De plus de trois à cinq mètres de large, elle s'étend sur une longueur dépassant 10 m. Les trouvailles sont peu nombreuses. En plus d'ossements d'animaux domestiques, elles comportent quelques fragments de catelles de poêle de forme ronde de la fin du XIII<sup>e</sup> et du début du XIV<sup>e</sup> siècle, une demi-plaque ronde en bois soigneusement taillée et polie (fig. 161), et une monnaie (fig. 162). Cette dernière est un denier de l'évêché de Genève frappé entre 1300 et 1369. Elle fut déterminée par M. J.-P. Righetti que nous remercions vivement.

La structure fouillée est probablement le fond d'une ferme du XIV<sup>e</sup> siècle. La zone de galets pourrait être une couche d'assainissement placée

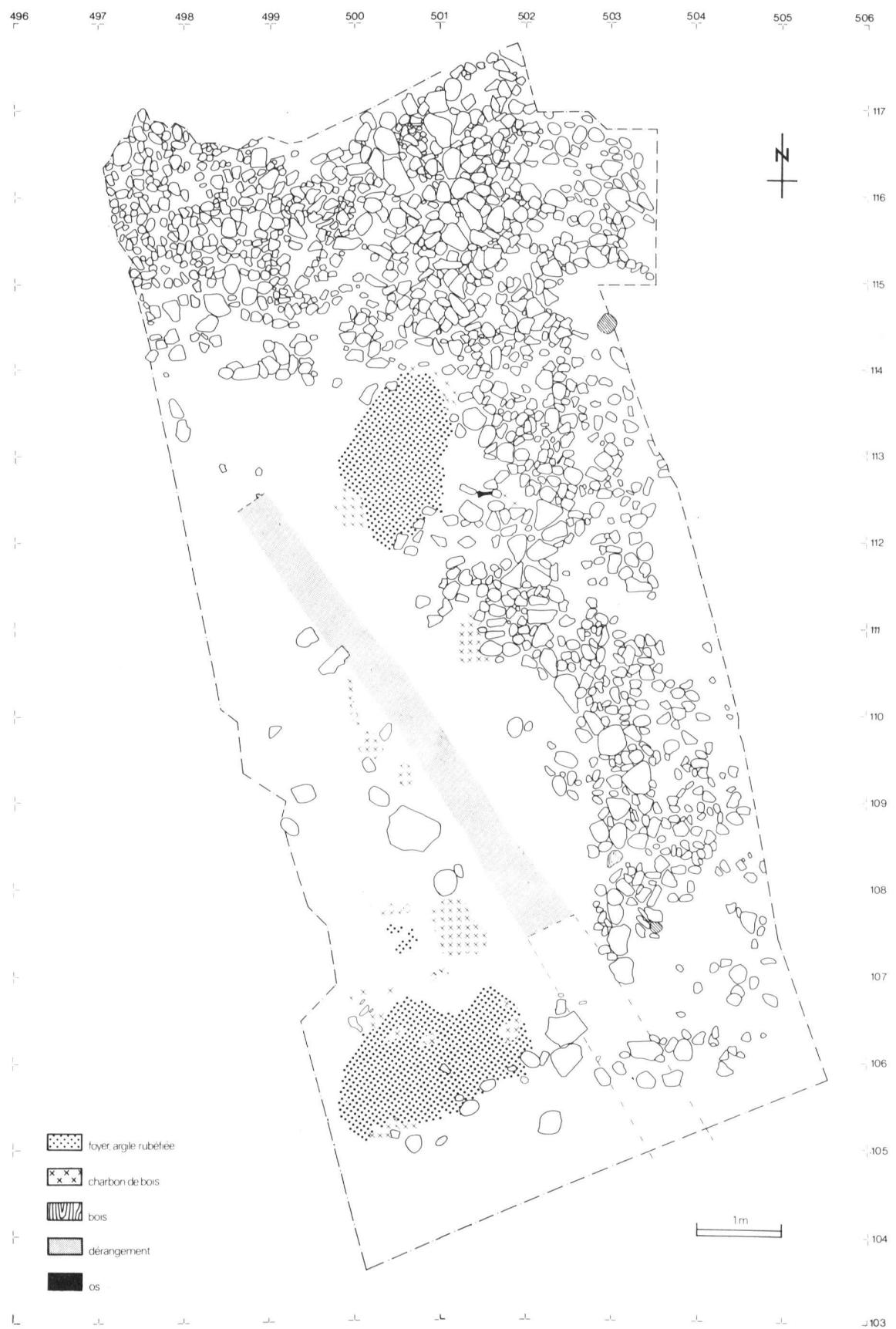


Fig./Abb. 159 plan empierrement

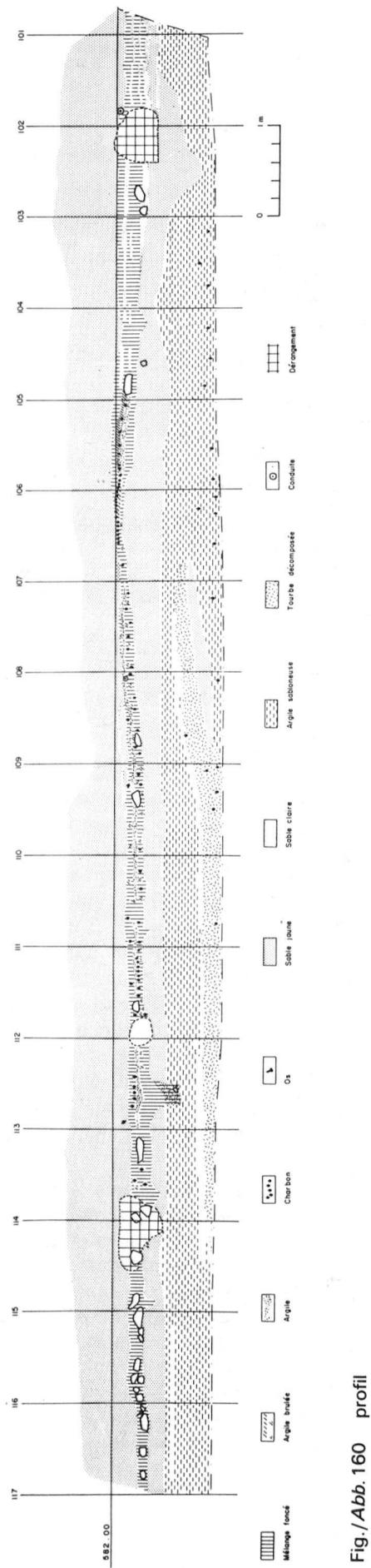


Fig./Abb. 160 profil

sous un plancher, alors que le foyer était posé à même le sol.

Les deux nappes de galets non fouillées correspondent certainement aussi à des fonds d'habitation ou d'écuries.

Bertrand Dubuis

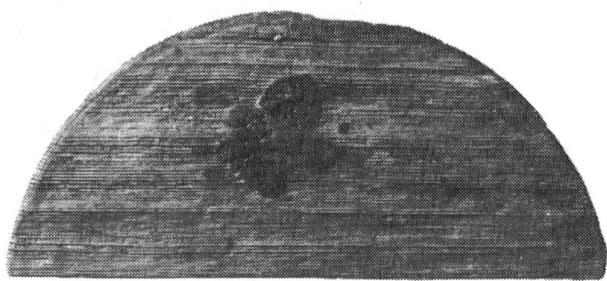


Fig./Abb. 161 planche en bois (31 cm en longueur)



Fig./Abb. 162 dernier de l'évêché de Genève (1:1 et 2:1)

### Muntelier (See) Raffort LK 1165, 576 000 / 198 160

Beim Aushub einer Baugrube für die Errichtung eines Einfamilienhauses im Norden der Kirchhofmauer von Muntelier wurden mehrere Gräber angeschnitten und teilweise zerstört. Der Architekt Franz Fasnacht meldete die Entdeckung der kantonalen archäologischen Dienststelle. Bei der unmittelbar eingeleiteten Rettungsgrabung, die vom 22. April bis zum 20. Mai 1980 dauerte, konnte ein 3–4 m breiter Streifen im Süden und Westen entlang der Baugrube freigelegt und untersucht werden (Abb. 163). Die Ausgrabung stand unter

der örtlichen Leitung von Michel Gobet. An der Ausgrabung beteiligten sich Edwige Borgognon, Gilles Bourgarel, Eliane Corminboeuf, Sarah Delano, Michel Egger, Bernard Häberli, Michael Helfer, Christine Kolberg, Karl Reverteira, Elian Rittniger, J.-B. Rotelli, Michèle Roy, Christine Schüler und Daniel Vogt sowie die Brüder Joseph und Max Ackermann. Die zeichnerischen Aufnahmen wurden von Eliane Bächler und Bernard Chervet ausgeführt, und die Photographien besorgte Rudolf Glauser. Im Verlaufe dieser Ausgrabung wurden 79 Skelette freigelegt, von denen kein einziges mit Beigaben versehen war. Die in den Sektoren 100–105 / 490–495 im Bereich der Baugrube befindlichen Gräber (T 18, T 21 und T 22) wurden nicht gezeichnet. Beim Ausheben der Baugrube wurden nach der Schätzung des Baggerführers 8 bis 10 Gräber zerstört und einige weitere beschädigt. Der Erhaltungszustand der Skelette war ziemlich gut. Sie lagen allesamt in freier Erde (Abb. 164). Einige wenige waren von vereinzelten Steinen begleitet, ein einziges (T 61) war von einem Steinkrantz umgeben.

Die Gräber lagen dicht beieinander, eigentliche Überlagerungen konnten nur in 6 Fällen festgestellt werden. Die Knochen zerstörter Gräber waren nur in einem Fall (T 30) zu einem Knochenhaufen vereint worden. In den meisten Fällen waren sie nicht mehr vorhanden.

Die Toten lagen alle ausgestreckt auf dem Rücken. Ein einziger (T 5) hatte die Beine leicht angezogen. Die meisten waren von Westsüdwest nach Ostnordost ausgerichtet, nur fünf lagen in westöstlicher Richtung, und ein einziges hatte den Kopf im Nordwesten und die Füße im Südosten.

Mehrere in römischen und frühmittelalterlichen Gräberfeldern übliche Armstellungen waren auch in Muntelier vertreten. In 17 Fällen waren die Unterarme leicht abgewinkelt, und die Hände befanden sich auf dem Becken, achtmal lagen die Unterarme waagrecht oberhalb des Beckens, fünfmal lag ein Arm gestreckt entlang des Körpers, und fünfmal lag ein Arm gestreckt entlang des Körpers, und der zweite Unterarm war in Richtung des Sternums abgewinkelt. In zwei Fällen waren beide Arme in Richtung des Brustbeins abgewinkelt, und in fünf Fällen lag ein Arm gestreckt entlang des Körpers und der zweite leicht abgewinkelt über dem Becken.

Unabhängig von den Gräbern fanden sich mehrere behauene Kalksteine, die unter Feuereinfluß gestanden hatten, verstreut auf der Grabungsstätte. Mit größter Wahrscheinlichkeit stammen sie von der römischen Anlage im Bereich des heutigen Friedhofs, von der bei einer Sondierung 1977 eine Mauer erfaßt werden konnte.

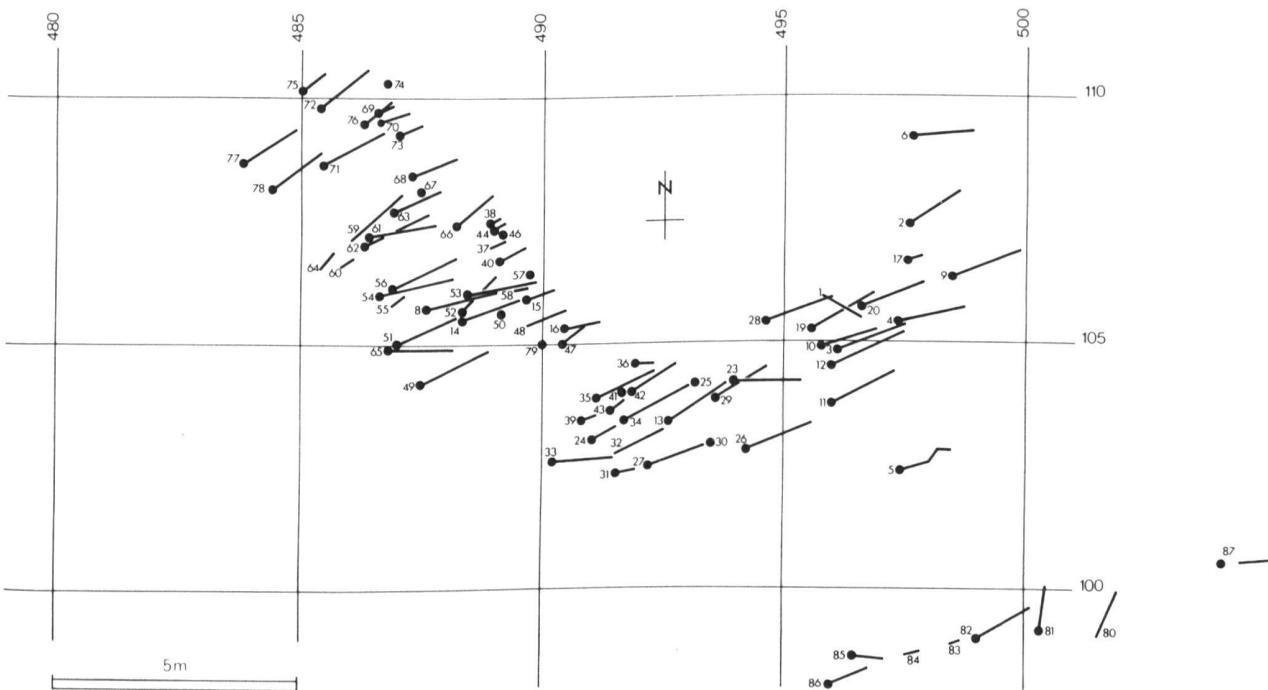


Fig./Abb. 163 Gesamtplan der Gräber

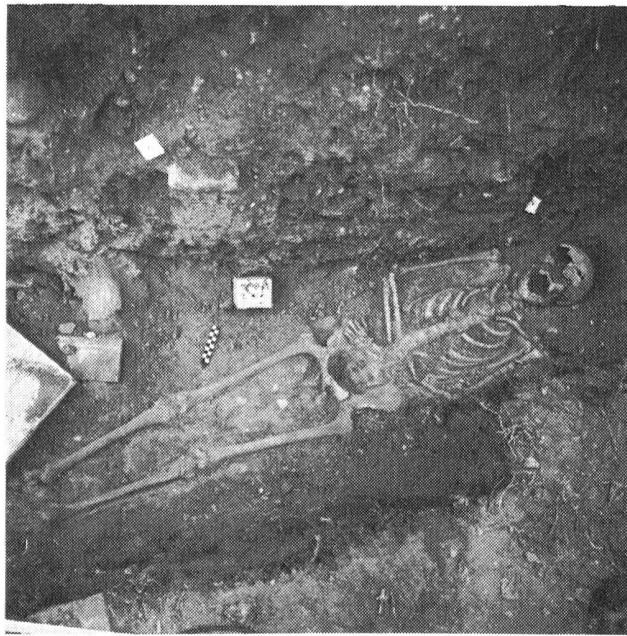


Fig./Abb. 164 Grab 82

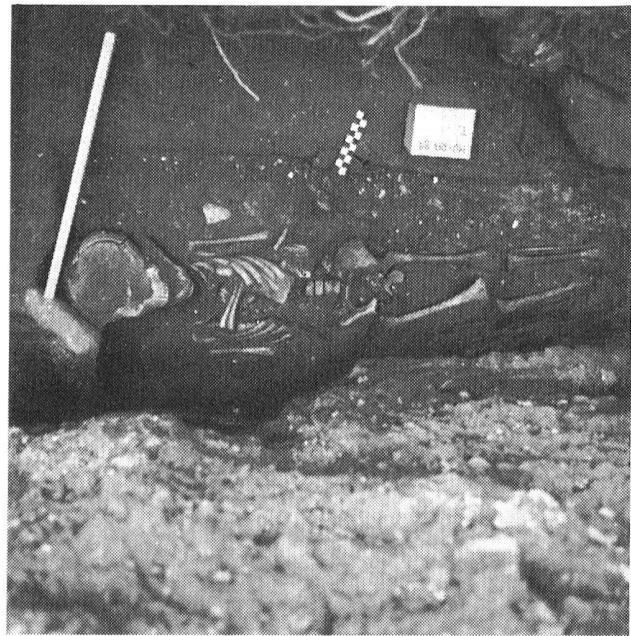


Fig./Abb. 165 Grab 86 mit Kirchhofmauer

Im August 1981 wurde die kantonale archäologische Dienststelle benachrichtigt, daß der nördliche Teil der Kirchhofmauer verstärkt werden müsse. Entlang der Mauer hatte man einen Graben ausgehoben (Abb. 165). Unter der örtlichen Leitung von Serge Menoud wurden die angeschnittenen menschlichen Skelette freigelegt. An der Rettungsgrabung beteiligten sich Francesca Lepori, Joël Pasquier und Philippe Hadorn. Die zeichnerischen Aufnahmen besorgte Pawel Sieroslawski und die photographischen Aufnahmen Fabienne Ebener.

Im ganzen konnten 10 Skelette erfaßt und teilweise freigelegt werden. Die Gräber 82 und 86 hatten die gleiche Richtung wie die meisten der bei der Rettungsgrabung im Jahre 1980 erfaßten Bestattungen. Die Gräber 81 und 80 dagegen lagen in Richtung Süd–Nord mit dem Kopf im Süden. Beim Grab 80 konnte nur der untere Teil des Skelettes erfaßt werden, der obere Teil setzte sich im Profil unter der Kirchenmauer fort.

Das auf der Flur Raffort in Muntelier entdeckte Gräberfeld ist von großer Bedeutung für die Kenntnis des frühen Mittelalters. Es steht in direktem Zusammenhang mit der Gründung einer der frühesten Kirchen des Kantons, der im Jahre 1762 abgebrochenen Mauritius-Kirche von Muntelier. Es wäre höchst wünschenswert, daß auch die noch nicht untersuchte Zone am Fuße der nördlichen Kirchhofmauer systematisch untersucht werden könnte.

Da die bis jetzt untersuchten Gräber beigabenlos waren, sind wir für eine sinnvolle Auswertung auf die anthropologischen Bestimmungen angewiesen. Ein ausführlicher Bericht über die Ret-

tungsgrabungen von Muntelier Raffort wird nach Abschluß der anthropologischen Untersuchungen veröffentlicht werden.

#### Vallon (Broye)

Carignan/Eglise Notre-Dame-de-Compassion  
CN 1184, 563 150 / 191 780

#### 1. Introduction

##### Situation

L'église de Carignan est située sur une petite avancée de molasse s'insérant entre la plaine de la Broye et la petite vallée du Laret et surmontant de 10 m le niveau actuel de la plaine de la Broye à cet endroit. Entourée de son petit cimetière, elle occupe la totalité de la pointe de ce minuscule plateau (fig. 166).

##### Raison de l'intervention

L'état actuel de délabrement du revêtement du chœur exigeait une restauration partielle décidée par le Conseil de paroisse tenant compte des faibles moyens financiers disponibles. Une restauration sérieuse du chœur ne ferait toutefois qu'accentuer la différence entre le chœur et la nef, ce qui a conduit le Conservateur des monuments historiques à envisager une restauration plus ambitieuse et plus générale, qui se ferait avec l'appui financier de la Confédération.

C'est dans cette optique qu'il a été demandé au Service archéologique de procéder à des sondages. L'église restant en fonction durant l'intervention archéologique, ces sondages ont nécessaire-

ment été de très faible dimension. Leur emplacement a été choisi de manière à gêner le moins possible l'utilisation de l'édifice tout en conservant une valeur diagnostique quant aux hypothèses de base de la restauration projetée.

## 2. Les sondages

### Emplacement et but

Du 16 au 25 février 1981, une équipe de 4 personnes a effectué 3 sondages d'une superficie totale de 5 m<sup>2</sup> (fig. 167).

#### Sondage 1 :

A l'extrême O de la nef, dans l'allée centrale et en prolongement d'une petite porte.

Le but de ce sondage était de reconnaître la présence éventuelle d'un ancien porche qui aurait été remplacé par le porche actuel de la façade S, d'en localiser l'implantation par rapport au plan de l'église et de déterminer le niveau de l'ancien sol.

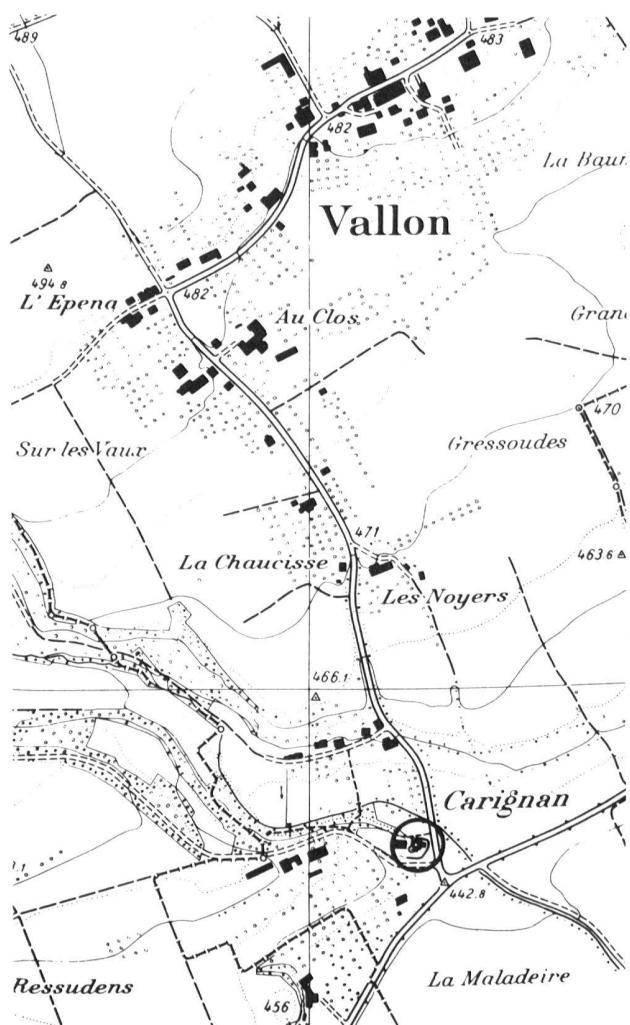


Fig./Abb. 166 plan de situation, 1:10 000

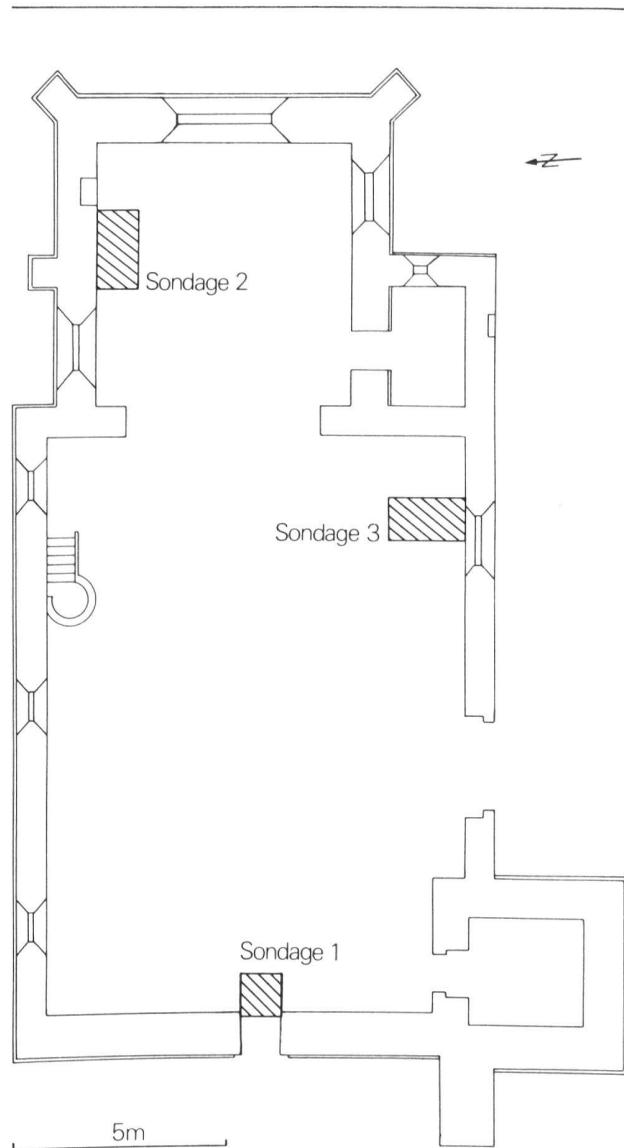


Fig./Abb. 167 plan des sondages

#### Sondage 2 :

Dans le chœur, le long de la paroi N et à la hauteur du maître-autel.

La question était de reconnaître le niveau de l'ancien chœur et de retrouver d'éventuelles traces d'un escalier menant à une petite niche (tabernacle).

#### Sondage 3 :

Dans la nef, devant un autel latéral, perpendiculaire au mur S.

La nef de l'église de Carignan présente une asymétrie par rapport au chœur. Ce sondage a été placé de manière à retrouver les traces d'un mur parallèle au mur N, et plus ancien que l'actuel mur S.

Ces sondages se sont tous trois avérés négatifs en ce qui concerne les hypothèses touchant aux

élevations (ancien porche, premier mur S symétrique au mur N, escalier), mais ils ont permis de repérer d'anciens niveaux d'occupation.

#### Constat

##### Sondage 2 (chœur) :

La dalle de béton datant de 1873 recouvre ici directement la molasse, un faible niveau de chaux s'insérant entre les deux dans la partie S. Tous les anciens niveaux d'utilisation étaient donc situés à la même altitude que le sol actuel ou plus haut, se soustrayant ainsi à nos investigations. Il n'a pas non plus été possible d'identifier dans le relief de la molasse la base d'éventuelles structures en élévation.

Le sondage a par contre mis au jour 2 fosses d'inhumation. L'une n'était visible que sur environ 20 cm ; elle n'a pas été fouillée. L'autre (long. : 1,90 m ; larg. : E [pieds], 25 cm et [tête], 50 cm ; H. : env. 50 cm), en forme de trapèze très allongé, contenait en plus d'un squelette en assez mauvais état de conservation un grand nombre d'ossements humains remaniés.

Une petite niche aménagée dans la paroi S de la tombe ne contenait aucun vestige, son fond présentant seulement une légère coloration brune de la molasse.

##### Sondage 1 (nef) :

Immédiatement sous la dalle de béton est apparu un ancien mur. Conservé sur une hauteur de 40 cm, il repose sur la molasse et fait saillie d'env. 40 cm vers l'intérieur par rapport au mur actuel. Il a été coupé pour la mise en place de la petite entrée O et remonte sur les côtés sans que l'on ait pu pour autant observer son articulation avec le mur plus récent (exiguïté du sondage ; les murs n'ont pas été décrépis). Il n'a donc pas été possible de vérifier l'hypothèse d'un ancien porche sur la façade O, qui, s'il existait, devait avoir un seuil plus haut que le seuil actuel ou présenter une dissymétrie totale par rapport au reste de l'église.

##### Séquence stratigraphique :

Le mur posé sur le socle de molasse est antérieur aux sédiments découverts dans ce sondage.

– Séparé de la molasse par un mince lit de sédiment brun foncé, une faible couche de chaux vient buter contre la base du mur et semble dater de la construction.

– Un second filet de chaux séparé du premier par 3 à 5 cm de terre semble être un second horizon de construction en grande partie enlevé par des remaniements ultérieurs ; en un endroit, entre 2 fosses, il s'épaissit en un bloc compact de 18 cm de hauteur. Le sommet de ce bloc (451.00 m/m) correspond probablement à un ancien niveau d'occupation, et les sédiments sont surcreusés à cette altitude de petites fosses charbonneuses.

- Entre le lit de chaux et le niveau de cet ancien sol se succèdent 2 couches de terre brune.
- Les petites fosses charbonneuses citées.
- Un épais lit de terre contenant des graines carbonisées de céréales et de légumineuses sépare ce sol d'un niveau argileux supérieur.
- Dans la partie N, l'ensemble des sédiments ci-dessus ont été remaniés par le creusage d'une tombe qui descend jusqu'à 20 cm dans le rocher.
- Un niveau argileux supérieur témoigne d'un second sol, mis en place après le creusage de la tombe.
- Une fosse de 40 cm de large et dont la paroi est rubéfiée contient des restes de bois carbonisés et de la terre ; elle borde le mur sur le côté N du sondage.
- Niveau sableux de 0 à 3 cm d'épaisseur qui surmonte une poutre légèrement oblique au mur ancien et dont la face supérieure dépasse de peu la hauteur conservée du mur.
- La terre brune qui la recouvre est entremêlée de parcelles de ciment et date de la mise en place de la dalle de fond (1873).

##### Sondage 3 (nef) :

Cette partie a été abondamment remaniée par une succession d'inhumations et d'autres interventions, si bien qu'une organisation séquentielle des sédiments n'a pu être observée qu'à proximité du fond et, sur le profil E, sur 60 cm de large et 10 cm de profondeur ; une discontinuité entre cette séquence et le mur S de l'église ou son fondement interdit toute corrélation certaine.

La base du mur S a été dégagée sur 1 m de largeur seulement, mais à l'articulation de 2 phases de construction. Le mur n'ayant pas été décrépi en élévation, il n'est pas possible de se prononcer sur les relations entre ces deux phases de construction et le mur actuel.

– Sur le côté O, le mur repose sur le socle de molasse dont le sommet se situe nettement plus haut que dans le sondage.

– Dans la partie orientale, une forte fondation de gros galets et de pierres anguleuses, cimentée sur 30 cm de hauteur, prend appui sur un remplissage comblant en partie une tombe plus ancienne et très profonde. Cette partie du mur montre de nettes traces d'incendie ; tant les pierres que le mortier sont fortement rubéfiés.

– De l'argile et du sable rubéfiés semblent revêtir le côté S d'une grande fosse dont la limite serait marquée par la fondation du mur. Ce sable rubéfié surmonte un reste de terre brune contenant de grandes quantités de graines carbonisées.

En grande partie surcreusé par des tombes, le sol de molasse se trouve à 450.90, sauf dans l'angle NE du sondage, où il remonte abruptement à 450.98 (marches?).

La surface horizontale située entre 1.00 et 1.20 m du mur n'est pas rubéfiée ; elle est recouverte d'une mince couche d'argile puis d'un niveau de chaux. Ces couches ont été remaniées, dans l'intervalle qui les sépare, par le creusage d'une tombe très étroite.

Plus haut, on observe la séquence suivante :

- Un épais lit de terre entremêlé de graines carbonisées, de quelques pierres et fragments de tuiles.

- Un second lit de chaux beige-rose est recouvert d'une pellicule de suie.

- Ce sol est surmonté d'une succession de strates brunes dont le sommet, plus clair, pourrait constituer le reste d'un sol de terre battue.

Entre le mur et la colonne de sédiments décrite ci-dessus, ainsi que sur la presque totalité du sondage une grande fosse a remanié les sédiments. Elle provient d'une longue suite d'inhumations et contenait la majeure partie du matériel archéologique, entre autres une importante série de monnaies, dont la répartition était toutefois très diffuse.

En résumé, le niveau de base du sol est à 450.90 pour le sondage 3 dans son ensemble, dont une très petite partie est cependant située à 450.98, altitude qui correspond au sol inférieur du sondage 1 (451.00). Dans les deux sondages, ce sol est surmonté d'une couche de terre et de graines carbonisées et d'un second sol à 451.18 (sond. 1) et à 451.17 (sond. 2).

Une tombe de chacun des deux sondages est antérieure au sol supérieur. Une seconde tombe du S 3, dont les ossements ont une patine grise différente de celle des autres squelettes, est sans doute assez ancienne, car elle a été partiellement remaniée lors de la pose de la fondation de la partie orientale du mur S. La position stratigraphique de 4 des 6 tombes découvertes en S 3 reste indéfinie car elles ne sont recouvertes que par la terre de remplissage de la grande fosse déjà décrite. Bien que le sédiment de la fosse et celui des tombes ne puissent pratiquement pas être différenciés, la répartition inégale des vestiges archéologiques (monnaies, verre de vitrail etc.) montre qu'elle leur est postérieure ; en effet, aucune des tombes n'a livré du mobilier.

#### *Inventaire des trouvailles*

##### Sondage 2 (chœur) :

- 1 monnaie ; 2 fragments de verre plan ; 1 tesson de céramique ; 2 clous

##### Sondage 1 (nef) :

- 3 monnaies ; 1 fragment de chapelet ; 1 fragment de tôle de bronze ; 1 clou

##### Sondage 3 (nef) :

- 41 monnaies ; un grand nombre de tessons de verre plan, dont quelques-uns polychromes ; des

perles en pâte de verre ; 3 pièces de céramique, dont un fragment de tuiles à rebord ; 25 objets métalliques, dont une baguette de plomb et 10 clous.

Au titre de trouvailles diverses on peut encore noter 5 fragments de coquille d'unionidés (godets à peinture ?), 1 fragment de couvercle en lavez, 4 fragments de crépi peint, ainsi qu'un perçoir en silex, mésolithique.

#### *3. Conclusion*

Du fait de leur faible extension (total : 5 m<sup>2</sup>), ces sondages n'ont pu apporter que peu d'éléments de détermination archéologiques susceptibles d'aider à la compréhension de la dynamique d'occupation du site et de son histoire au plan de l'architecture.

Les premières traces d'occupation remontent au mésolithique (1 perçoir en silex) et à l'époque romaine (1 fragment de tuile à rebords). Toutes les autres trouvailles datables jusqu'à présent se situent entre le milieu du XV<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle.

D'après Ch. Bonnet, Genève, la base de la partie orientale du mur S (sondage 3) paraît être du XIII<sup>e</sup> siècle ou antérieure, alors que d'autres parties de la nef ont été reconstruites au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le chœur daterait du début du XVI<sup>e</sup> siècle. La tour semble également avoir connu plus d'une phase de construction.

La base de l'église est partiellement découverte dans la molasse sur sa face externe (côté N et O).

Dans chacun des trois sondages, une tombe au moins prend appui sur le mur et lui est donc postérieure. La présence de tombes en trois points distants permet de supposer que la plus grande partie de la surface intérieure de l'église est occupée par des tombes.

Bertrand Dubuis